

IGE+XAO

Société Anonyme au capital de 5 497 030 euros

Siège social : Immeuble « Le Pythagore »

25, Boulevard Victor Hugo

31770 COLOMIERS

338 514 987 RCS Toulouse

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

TABLE DES MATIERES

I.	– ATTESTATION DE L’EMETTEUR.....	- 6 -
II.	– COMPTES ANNUELS CONSOLIDES.....	- 7 -
A.	BILAN CONSOLIDE.....	- 7 -
B.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	- 8 -
C.	ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	- 9 -
D.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	- 9 -
E.	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	- 10 -
F.	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	- 11 -
Note 1.	— Description des activités du Groupe.....	- 11 -
Note 2.	— Evénements significatifs de la période et événements post-clôture.....	- 11 -
Note 3.	— Principes comptables et base de préparation des états financiers.....	- 11 -
Note 4.	— Application des normes IFRS, d’amendements de normes et d’interprétations d’application obligatoire sur l’exercice.....	- 15 -
Note 5.	— Ecart d’acquisition.....	- 16 -
Note 6.	— Immobilisations incorporelles.....	- 16 -
Note 7.	— Immobilisations corporelles.....	- 17 -
Note 8.	— Autres actifs non courants.....	- 18 -
Note 9.	— Clients et comptes rattachés.....	- 18 -
Note 10.	— Créance d’Impôt sur les sociétés.....	- 19 -
Note 11.	— Autres actifs courants.....	- 19 -
Note 12.	— Capital social et résultat par action.....	- 19 -
Note 13.	— Avantages au personnel.....	- 20 -
Note 14.	— Eventualités.....	- 20 -
Note 15.	— Dettes financières – Part à long terme.....	- 21 -
Note 16.	— Autres passifs non courants s’analysent comme suit :.....	- 21 -
Note 17.	— Produits constatés d’avance.....	- 21 -
Note 18.	— Impôts.....	- 22 -
Note 19.	— Instruments financiers.....	- 24 -
Note 20.	— Chiffre d’affaires par zone géographique et par type de ventes.....	- 25 -
Note 21.	— Informations sectorielles.....	- 25 -
Note 22.	— Produits d’exploitation.....	- 26 -
Note 23.	— Produits et charges financiers – Risques.....	- 27 -
Note 24.	— Société mise en équivalence.....	- 28 -
Note 25.	— Engagements hors bilan.....	- 29 -
Note 26.	— Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d’administration.....	- 29 -
Note 27.	— Effectif moyen (ETP).....	- 30 -
Note 28.	— Périmètre de consolidation.....	- 31 -
Note 29.	— Regroupement d’entreprises.....	- 32 -
Note 30.	— Répartition de l’actionariat.....	- 32 -
Note 31.	— Principales transactions entre les parties liées.....	- 34 -
III.	– COMPTES SOCIAUX.....	- 35 -
A.	BILAN SOCIAL.....	- 35 -
B.	COMPTE DE RESULTAT SOCIAL.....	- 36 -
C.	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	- 36 -
D.	TABLEAU DE FINANCEMENT.....	- 37 -
E.	NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	- 38 -

Note 1.	— Présentation de l'activité de l'entreprise	- 38 -
Note 2.	— Affectation du résultat de l'exercice.....	- 38 -
Note 3.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture	- 38 -
Note 4.	— Principes comptables	- 38 -
Note 5.	— Immobilisations incorporelles	- 40 -
Note 6.	— Immobilisations corporelles	- 41 -
Note 7.	— Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice	- 41 -
Note 8.	— Tableau de variation des immobilisations financières.....	- 42 -
Note 9.	— Etat des créances et des dettes	- 42 -
Note 10.	— Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat....	- 43 -
Note 11.	— Valeurs mobilières de placement et actions propres	- 44 -
Note 12.	— Etat des provisions.....	- 44 -
Note 13.	— Etat des produits à recevoir	- 44 -
Note 14.	— Etat des charges à payer.....	- 45 -
Note 15.	— Etat des charges et produits constatés d'avance	- 45 -
Note 16.	— Ventilation du chiffre d'affaires	- 45 -
Note 17.	— Autres produits d'exploitation.....	- 45 -
Note 18.	— Charges et produits financiers	- 46 -
Note 19.	— Détail des charges et produits exceptionnels.....	- 46 -
Note 20.	— Participation des salariés	- 46 -
Note 21.	— Droit individuel à la formation	- 46 -
Note 22.	— Composition du capital social.....	- 46 -
Note 23.	— Engagements hors bilan.....	- 47 -
Note 24.	— Rémunération des organes d'Administration	- 47 -
Note 25.	— Risques de change	- 48 -
Note 26.	— Risques de taux.....	- 48 -
Note 27.	— Risques sur valeurs mobilières de placement.....	- 48 -
Note 28.	Tableau des filiales et participations en €.....	- 49 -
Note 29.	— Autres informations	- 51 -
IV.	– RAPPORT DE GESTION.....	- 52 -
A.	SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DU GROUPE.....	- 53 -
Note 1.	— Evolution du Groupe	- 53 -
Note 2.	— Principales données du bilan et fluctuations.....	- 54 -
Note 3.	— Activités en matière de recherche et de développement.....	- 56 -
Note 4.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture	- 57 -
B.	SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS DE LA SOCIETE IGE+XAO SA.....	- 58 -
Note 1.	— Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture	- 58 -
Note 2.	— Données opérationnelles et issues du bilan	- 58 -
C.	AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE.....	- 59 -
D.	DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS.....	- 59 -
E.	CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE	- 60 -
F.	DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES.....	- 60 -
G.	RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS.....	- 60 -
H.	ALLOCATION DE JETONS DE PRESENCE	- 60 -
I.	RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MONSIEUR CHARLES BAUDRON.....	- 60 -
J.	RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MONSIEUR JEAN BAUDRON.....	- 60 -
K.	NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR.....	- 60 -

L.	DEMISSION D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT.....	- 61 -
M.	NOMINATIONS D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT EN REMPLACEMENT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES DEMISSIONNAIRES.....	- 61 -
N.	STRATEGIE ET TENDANCES.....	- 61 -
O.	POLITIQUE DE RISQUE.....	- 61 -
	Note 1. — Risque de liquidité.....	- 62 -
	Note 2. — Risque de change.....	- 62 -
	Note 3. — Risque de taux.....	- 63 -
	Note 4. — Risque sur actions.....	- 63 -
	Note 5. — Risque de crédit.....	- 63 -
	Note 6. — Risques juridiques.....	- 63 -
	Note 7. — Risques liés à l'image et à la réputation.....	- 63 -
P.	ASSURANCES.....	- 64 -
	Note 1. — Politique générale d'assurance du Groupe.....	- 64 -
	Note 2. — Responsabilité civile des mandataires sociaux.....	- 64 -
Q.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	- 64 -
	Note 1. — Droits de vote et nombre de droits.....	- 64 -
	Note 2. — Détenion d'actions et franchissement de seuil.....	- 64 -
	Note 3. — Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social... -	65 -
	Note 4. — Etat de la participation des salariés au capital social.....	- 65 -
	Note 5. — Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société -	66 -
	Note 6. — Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2011/2012 envers les Mandataires sociaux.....	- 67 -
	Note 7. — Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2011/2012.....	- 67 -
	Note 8. — Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé.....	- 68 -
R.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	- 68 -
	Note 1. — Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur- 68 -	-
	Note 2. — Comités du Conseil d'Administration.....	- 69 -
	Note 3. — Liste des mandats et fonctions.....	- 70 -
	Note 4. — Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants - 72 -	
	Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.....	- 72 -
	Note 5. — Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO.....	- 73 -
S.	INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....	- 74 -
	Note 1. — Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce).....	- 74 -
	Note 2. — Informations relatives aux effectifs :.....	- 74 -
	Note 3. — Informations sociales au niveau du Groupe.....	- 74 -
	Note 4. — Informations sociales au niveau des sociétés françaises du Groupe	- 75 -
T.	AUTRES INFORMATIONS.....	77
	Note 1. Tableau des filiales et participations en €.....	77
	Note 2. — Délai de paiement des fournisseurs.....	- 79 -
	Note 3. — Autorisation de cautions, avals et autres garanties.....	- 79 -
	Note 4. — Observation du Comité d'Entreprise.....	- 79 -
V.	– RAPPORTS ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION.....	- 81 -

A.	RAPPORT SUR LES DELEGATIONS	- 81 -
B.	RAPPORT SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	- 81 -
	Note 1. Enjeux et priorités.....	- 82 -
	Note 2. Axes contributifs au développement durable et statut des actions	- 86 -
	Note 3. Relation avec les parties prenantes	- 90 -
C.	RAPPORT SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	- 91 -
	Note 1. — Honoraires des Commissaires aux comptes Groupe	- 91 -
	Note 2. — Honoraires des Commissaires aux comptes – IGE+XAO SA.....	- 93 -
VI.	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES	
	CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL	
	D'ADMINISTRATION	- 95 -
A.	INFORMATIONS GENERALES SUR LES SEANCES DU CONSEIL	
	D'ADMINISTRATION	- 95 -
	Note 1. — Généralités	- 95 -
	Note 2. — Evaluation du Conseil d'Administration	- 97 -
	Note 3. — Règlement intérieur du Conseil d'Administration.....	- 97 -
	Note 4. — Rémunérations des mandataires sociaux	- 97 -
B.	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES	
	RISQUES	- 97 -
	Note 1. — Définition et objectifs du Contrôle interne	- 97 -
	Note 2. — Organisation générale et principaux acteurs.....	- 98 -
	Note 3. — Organisation financière et de gestion	- 98 -
	Note 4. — Systèmes d'information comptable et financier	- 99 -
	Note 5. — Contrôle interne et gestion des risques	- 99 -
	Note 6. — Diligences spécifiques	- 101 -
	Note 7. — Limites du contrôle interne.....	- 102 -
VII.	DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES SOUMIS A	
	L'AUTORISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2013	- 103 -
A.	BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME	- 103 -
B.	OBJECTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET UTILISATION DES	
	ACTIONS RACHETEES.....	- 104 -
C.	CADRE JURIDIQUE.....	- 105 -
D.	MODALITES	- 106 -
E.	REPARTITION DU CAPITAL	- 107 -
F.	EVENEMENTS RECENTS.....	- 107 -
G.	PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE LA NOTE D'INFORMATION -	108 -
VIII.	– RAPPORTS GENERAUX DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	- 109 -
A.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES .-	109 -
B.	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES	
	ANNUELS	- 111 -
IX.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES	
	CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	- 113 -
X.	– RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE	
	L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT	
	DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE IGE+XAO S.A.	- 117 -
XI.	– MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	- 119 -

I. – Attestation de l'émetteur

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en page 52 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Colomiers, le 21 novembre 2012

ALAIN DI CRESCENZO

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

II. – Comptes annuels consolidés

A. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Ecart d'acquisition (Note 5)	822	822	822
Immobilisations incorporelles (Note 6)	63	55	218
Immobilisations corporelles (Note 7)	738	751	789
Impôts différés actifs (Note 18)	618	541	523
Titres mis en équivalence (Note 24)	1024	964	882
Autres actifs non courants (Note 8)	81	80	82
Total actifs non courants	3 346	3 213	3 316
Clients et comptes rattachés (Note 9)	5 917	5 932	6 355
Créances d'impôt (Note 10)	1 050	939	957
Autres actifs courants (Note 11)	1 304	1 017	1 086
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 197	21 118	17 647
Total actifs courants	29 468	29 006	26 044
Total actif	32 814	32 219	29 360

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capital (Note 12)	5 497	6 090	6 090
Primes liées au capital	1 911	1 911	1 911
Réserves consolidées	9 472	10 027	7 912
Ecart de conversion	20	37	37
Résultat de l'exercice	4 305	3 607	3 000
Total des capitaux propres du Groupe	21 205	21 672	18 950
Participations ne donnant pas le contrôle	65	60	56
Total Capitaux propres	21 270	21 732	19 006
Participation des salariés	432	391	362
Avantages au personnel (Note 13)	722	588	568
Dettes financières – part à long terme (Note 15)	389	486	515
Produits constatés d'avance – part à long terme (Note 17)	--	--	--
Impôts différés passifs (Note 18)	--	5	4
Autres passifs non courants (Notes 16)	68	122	53
Total passifs non courants	1 611	1 592	1 502
Dettes fournisseurs (Note 19)	1 124	892	1 121
Personnel et comptes rattachés	2 056	1 910	1 635
Produits constatés d'avance (Note 17)	4 879	4 475	4 179
Autres dettes : part à court terme	52	52	100
Dettes d'impôts	228	134	105
Dettes fiscales	1 283	1 140	1 426
Charges à payer et autres passifs courants	311	292	286
Total passif courants	9 933	8 895	8 852
Total capitaux propres et passifs	32 814	32 219	29 360

B. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Chiffre d'affaires (Note 20)	23 386	22 324	21 306
Autres produits d'exploitation (Note 22)	791	807	518
Produits des activités ordinaires	24 177	23 131	21 824
Approvisionnements		(347)	(235)
Autres services extérieurs	(5 348)	(4 571)	(4 429)
Charges de personnel	(12 349)	(12 003)	(11 640)
Impôts et taxes	(494)	(504)	(512)
Dotations aux amortissements et provisions	(500)	(735)	(932)
Autres charges d'exploitation	(131)	(59)	(159)
Charges d'exploitation	(18 822)	(18 219)	(17 906)
Résultat opérationnel courant	5 355	4 912	3 918
Perte de valeur sur actifs non courants	--	--	--
Provision pour risques non récurrents	--	--	(53)
Résultat opérationnel	5 355	4 912	3 865
Coût de l'endettement financier (Note 23)	--	--	--
Produits financiers (Note 23)	453	244	234
Charges financières (Note 23)	(104)	(126)	(160)
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	5 705	5 031	3 939
Impôts exigibles et différés (Note 18)	(1 473)	(1 518)	(1 024)
QP de résultat dû aux résultats des sociétés associées	99	116	104
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 331	3 629	3 018
attribuable aux :			
porteurs de capitaux propres de la société mère	4 305	3 607	3 000
participations ne donnant pas le contrôle	26	22	18
Nombre d'actions après déduction des actions propres portées en diminution des capitaux propres	1 427 800	1 567 965	1 573 975
Résultat par action	3,02	2,30	1,92
Résultat dilué par action	3,02	2,30	1,92

C. Etat du résultat global

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Ecarts de change résultant des activités à l'étranger	--	(6)	32
	(31)		48
Profits (pertes) actuariels sur IDR avec effet ID		39	
	3		(14)
Autres (régularisation sur écart de change)		(1)	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(28)	32	66
Résultat de la période	4 331	3 628	3 018
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	4 303	3 660	3 084
Attribuables aux :			
- porteurs de capitaux propres de la Société	4 277	3 638	3 066
- Participations ne donnant pas le contrôle	26	22	18
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	4 303	3 660	3 084

D. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital et primes d'émission	Ecarts de conversion	Réserves consolidées y compris résultat	Capitaux propres - part du Groupe -	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 juillet 09	8 001	4	8 827	16 832	189	17 021
Distribution de dividendes						
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		32	3 034	3 066	18	3 084
Impact retraitement sur actions propres			(92)	(92)	--	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			4	4	--	4
Impact du rachat des Participations polonaises ne donnant pas le contrôle			(182)	(182)	(133)	(315)
Capitaux propres au 31 juillet 10	8 001	36	10 913	18 950	56	19 006
Distribution de dividendes			(756)	(756)	(18)	(774)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		(6)	3 644	3 638	22	3 660
Impact retraitement sur actions propres			(164)	(164)	--	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			4	4	--	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	8 001	30	13 641	21 672	60	21 732
Distribution de dividendes			(891)	(891)	(21)	(912)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période		43	4 234	4 277	26	4 303
Impact retraitement sur actions propres	(593)		(3 245)	(3 838)	--	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres			18	18	--	18
Rachat de titres sans contrôle			(33)	(33)	--	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	7 408	73	13 724	21 205	65	21 270

E. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Flux de trésorerie générés par l'activité :			
Résultat net part du Groupe	4 305	3 607	3 000
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Part des participations ne donnant pas le contrôle	27	22	18
Amortissements et provisions nettes des reprises	278	555	623
Impôts différés	(65)	(39)	(110)
QP dans le résultat des sociétés MEE	(99)	(116)	(104)
Dividendes reçus des sociétés MEE	40	33	36
Plus-value de cession nette	4	12	--
Autres			
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(135)	539	586
(Augmentation) diminution des dettes d'exploitation	580	(215)	(20)
Augmentation (diminution) des créances hors exploitation	(192)	(33)	241
(Augmentation) diminution des dettes hors exploitation	69	34	100
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	341	296	43
Flux net de trésorerie générés par l'activité	5 153	4 695	4 413
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(30)	(21)	(8)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(210)	(202)	(124)
Cessions d'immobilisations corporelles	3	--	--
Acquisition des immobilisations financières	(9)	(9)	(8)
Cessions des immobilisations financières	35	7	7
Trésorerie sur variation de périmètre	(33)	--	(315)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(244)	(225)	(448)
Dividendes versés	(912)	(755)	(697)
Avances reçues (Coface / OSEO)	(96)	(140)	215
Rachat d'actions propres*	(3 837)	(154)	(64)
Remboursements d'emprunts	--	--	--
Autres dont avances remboursables	--	61	(191)
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(4 845)	(988)	(736)
Variation de trésorerie brute	64	3 482	3 229
Incidences des variations de taux de change	15	(11)	57
Augmentation (diminution) de la trésorerie	79	3 471	3 286
Trésorerie en début d'exercice	21 118	17 647	14 361
Trésorerie en fin d'exercice	21 197	21 118	17 647
Variation de trésorerie nette	79	3 471	3 286

* reclassement en flux de financement

F. Notes aux états financiers consolidés

Les notes font partie intégrante des comptes consolidés.

Note 1. — Description des activités du Groupe

Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels qui conçoit, développe et vend des logiciels de Conception Assistée par Ordinateur et de Gestion du Cycle de Vie destinés à aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis (CAO électrique).

IGE+XAO a bâti une gamme de logiciels de CAO Electrique destinée à tous les industriels.

Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

Les titres d'IGE+XAO sont cotés sur Euronext Paris (CAC® Mid&Small).

Note 2. — Evénements significatifs de la période et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

En octobre 2011, IGE+XAO SA a racheté 4% des parts de la société IGE+XAO Italy SRL sur les 5% de participation ne donnant pas le contrôle. Par défaut, les comptes de la filiale italienne restent consolidés par intégration globale comme par le passé à hauteur de 100%.

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Cette décision respecte l'article L 225-209 al 4 du Code de commerce selon lequel les actions auto détenues peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de 24 mois, sachant qu'au cours des 24 derniers mois, aucune réduction de capital social de la Société n'a eu lieu.

Le Conseil d'Administration a décidé, par ailleurs, d'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés qui s'élève à 4 051 537,46 euros et leur montant nominal, soit la somme de 592 900 euros, sur le compte « Autres réserves » qui est ramené de 8 582 165,56 euros à 5 123 528,10 euros.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Le 20 juillet 2012 la filiale de distribution IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ a été officiellement créée à Istanbul en Turquie. Toutefois, elle a été lancée sur le plan opérationnel à compter du 1^{er} septembre 2012.

Note 3. — Principes comptables et base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du Groupe IGE+XAO au 31 juillet 2012 ont été préparés conformément au référentiel *International Financial Reporting Standards* (« IFRS ») tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

Le périmètre de consolidation de la Société (voir note « Périmètre de consolidation ») comprend les comptes de la société IGE+XAO S.A. et de ses filiales. La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La méthode de l'intégration proportionnelle est appliquée aux états financiers des filiales lorsque la Société IGE+XAO S.A. partage conjointement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles et qu'elle utilise ses propres actifs dans la réalisation conjointe des activités de la filiale. Les entreprises associées au sein desquelles IGE+XAO exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus et lorsque la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa

participation. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, les opérations intra-groupe sont éliminées.

Estimations de la Direction du Groupe – L'établissement des comptes consolidés exige que la direction du Groupe fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers. Les résultats réels de ces transactions pourront être différents de ceux issus des estimations de la direction du Groupe.

Les estimations retenues ont notamment porté sur les flux de trésorerie futurs des UGT du Groupe. Les incidences sur les comptes sont présentées en notes 5 et 6.

Evaluation pour l'établissement des comptes consolidés – Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs conformément aux normes IFRS. Les catégories concernées sont décrites dans les normes suivantes.

Conversion des comptes exprimés en devises – La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées. La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les comptes de bilan au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Constatation du chiffre d'affaires – Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient principalement des sources suivantes :

- ✓ des licences d'utilisation de logiciels et des prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique),
- ✓ des prestations de service comprenant du conseil et de la formation.
- ✓ Le chiffre d'affaires issu des licences d'utilisation de logiciels est comptabilisé lorsque :
- ✓ le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord,
- ✓ la livraison et la réception du logiciel ont eu lieu,
- ✓ le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé,
- ✓ le recouvrement est probable.

Si un des critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires issu de la licence d'utilisation est différée jusqu'à ce que tous les critères soient remplis.

La comptabilisation du chiffre d'affaires se rapportant à la vente sous licence de logiciels par le biais de distributeurs a lieu lorsque le Groupe reçoit un avis de livraison au client final et à condition que tous les autres critères préalables à la comptabilisation du chiffre d'affaires aient été remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance équivaut à la vente de prestations associées à la vente de mises à jour de produits et au support téléphonique. Le support de maintenance peut être renouvelé à l'issue de chaque terme fixé. Le chiffre d'affaires de la maintenance est ainsi comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de maintenance. Les contrats de maintenance sont payés par les clients en début de période contractuelle.

Le chiffre d'affaires issu des services comprend les honoraires de conseil et de formation. Il est comptabilisé lorsque la prestation est exécutée sur la base de récapitulatifs d'activité ou en fonction du degré d'avancement dès lors que le résultat de la transaction peut être estimé de façon fiable.

Contrats de location financement – Les contrats de location financement sont comptabilisés au bilan quand la substance économique du contrat correspond à un transfert des risques et avantages attachés à la propriété du bien au regard de l'IAS 17.

Immobilisations corporelles et incorporelles – Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations. Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués sur les immobilisations incorporelles et corporelles, soit annuellement, ou lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur.

Pour ce faire, on se réfère à la notion d'Unité génératrice de trésorerie (UGT), soit le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Ainsi, lorsqu'un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs et que sa valeur ne peut pas être estimée à un montant proche de sa juste valeur nette (ou valeur de marché), il est affecté à une UGT. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation.

Après analyse, IGE+XAO a identifié que les UGT correspondaient au sein de son Groupe aux entités économiques et juridiques constituées par ses filiales ou, lorsque cela se justifie, par des regroupements de filiales.

Écart d'acquisition – L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût des acquisitions sur la juste valeur de la quote-part de la Société dans les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des filiales acquises, à la date d'acquisition. L'écart d'acquisition est soumis à un test annuel de dépréciation après affectation à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

Frais de recherche et de développement – Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs en majorité.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques et économiques permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés à l'exception des coûts liés à des projets identifiés faisant par ailleurs l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation qui ont été immobilisées.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les dépenses de recherche sont systématiquement maintenues en charge de la période.

Autres immobilisations incorporelles – Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles correspondent principalement à des marques et à des logiciels acquis. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (de 1 à 5 ans). Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

Immobilisations corporelles – Les immobilisations corporelles sont généralement amorties selon le mode linéaire sur leurs durées d'utilisation estimées (4 ans pour le matériel, 10 ans pour le mobilier et les agencements, 20 ans pour les constructions).

Autres actifs non courants – Les autres actifs non courants comprennent principalement les titres de participation non consolidés, les autres immobilisations financières ainsi que les avances remboursables à recevoir.

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation (durable et

significative) de l'actif financier, une provision pour dépréciation irréversible est constatée par le résultat, la reprise de cette provision par le résultat n'intervenant qu'au moment de la cession des titres.

A la clôture de chaque exercice, un examen du portefeuille des titres non consolidés et des autres actifs financiers est effectué afin d'apprécier s'il existe des indications objectives des pertes de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Provisions pour dépréciation des comptes clients – La provision pour dépréciation des comptes clients reflète la meilleure estimation par le Groupe du risque inhérent à l'actif concerné. La provision est déterminée en prenant en compte l'historique des difficultés financières du débiteur, la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus ainsi que l'ensemble des autres éléments probants disponibles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie – Placements à court terme – Le poste Trésorerie et Equivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés, les SICAV et fonds communs de placement monétaires et les autres placements très liquides.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Instruments financiers – L'objectif de la nouvelle norme comptable IFRS7 portant sur les instruments financiers est de permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers utilisés par la société au regard de sa situation et de sa performance financières ainsi que la nature et les risques découlant des instruments financiers. L'application de cette norme n'a pas à ce jour d'impact significatif sur les états financiers consolidés, la Société n'utilisant pas d'instruments composés, de produits dérivés ou de couverture, ne recourant pas à des prêts ou emprunts, ni à des instruments de décomptabilisation.

Actions propres – Les actions IGE+XAO auto-détenues sont portées en déduction des capitaux propres.

Résultat par action – Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de la période par le nombre moyen pondéré d'actions après annulation des actions propres.

Provisions pour pensions, indemnités de fin de carrière et autres avantages au personnel – En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et qu'aucune provision complémentaire n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-dessus des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- ✓ La méthode actuarielle est la méthode dite des unités de crédits projetés (méthode du « Projected Unit Credit») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit de prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.
- ✓ Les écarts actuariels sont imputés sur les capitaux propres au sein des « Produits et Charges comptabilisés directement dans les Capitaux Propres ».

Provisions – Une provision est comptabilisée au passif du bilan lorsqu'une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un évènement passé est constatée et qu'une sortie de ressources sera nécessaire à terme pour répondre à cette obligation.

Options de rachat d'actions – Les options de rachat d'actions IGE+XAO qui sont accordées aux salariés du Groupe sont comptabilisées en charge à la juste valeur des options déterminées à la date d'attribution. Cette juste valeur est comptabilisée au compte de résultat sur la période de service

nécessaire à l'acquisition des droits par les salariés. La charge est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La juste valeur des options est déterminée sur la base d'un modèle mathématique couramment utilisé par les spécialistes de marché d'options et repose sur des hypothèses de volatilité attendue du cours de l'action IGE+XAO, de durée de vie attendue des options et de distribution de dividendes qui ont été déterminées par la Direction.

Impôts – Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur comptable des actifs et des passifs. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé ou dans les capitaux propres lorsqu'ils se rapportent à des éléments précédemment débités ou crédités dans les capitaux propres. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

Note 4. — Application des normes IFRS, d'amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire sur l'exercice

De nouvelles normes, interprétations et amendements ont été adoptés par l'Union Européenne. Il s'agit de :

✓ Normes et Interprétations applicables de façon obligatoire :

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir en matière de transferts d'actifs financiers	1 ^{er} juillet 2011

✓ Normes et Interprétations applicables par anticipation:

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
Amendements à IAS 1	Présentation des OCI (Autres éléments du résultat global)	5 juin 2012
Amendements IAS 19	Avantages post-emploi	5 juin 2012

✓ Interprétations publiées:

NORMES, INTERPRETATIONS, AMENDEMENTS	SUJETS	DATE D'ADOPTION EU
IFRIC 20	Frais de découverte	Q4 2012 ?

L'application de ces nouvelles normes et interprétations ne devrait pas avoir d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe.

Note 5. — Ecart d'acquisition

Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	IGE SA	IGE+XAO Netherlands	CAE Development	Compodata	IGE+XAO Suisse	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 09	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	15	--	--	15
Cessions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 10	68	111	231	394	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Variation de périmètre	394	--	--	(394)	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 11	462	111	231	--	--	18	822
Acquisitions	--	--	--	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 12	462	111	231	--	--	18	822

Conformément à l'IAS 36 « Dépréciation d'actifs », des tests de dépréciation sont effectués en cours d'exercice, sur les immobilisations incorporelles et corporelles, notamment lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur. La valeur d'utilité de l'UGT est principalement déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation après prise en compte des flux sur investissements.

Pour réaliser ces tests, la Société s'est appuyée sur les données de son business plan à trois ans ainsi que sur les critères utilisés dans le cadre de la valorisation du Groupe. La période couverte par les projections de flux de trésorerie est comprise entre 3 et 5 ans. Le taux de croissance utilisé au-delà de la période couverte par le budget est de 3% à 5%. Le taux d'actualisation retenu au 31 juillet 2012 s'élève à 3,40 % (4,50% au 31 juillet 2011). Par ailleurs, les tests de sensibilité effectués permettent de constater que la Société dispose à ce jour d'une marge de manœuvre élevée avant tout risque de dépréciation.

Note 6. — Immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de la période close le 31 juillet 2012 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Relations clients contractuelles	Frais de recherche et de développement	Logiciels	Licences, marques	Autres	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	144	195	46	64	5	454
Acquisitions	--	--	3	4	--	7
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	(13)	--	(13)
Reprise de la période	--	--	--	13	--	13
Dotation de la période	--	(195)	(21)	(13)	(3)	(233)
Dépréciation de la période	--	--	--	-	--	--
Effet de conversion	(11)	--	--	1	--	(10)
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	132	--	28	56	2	218
Acquisitions	--	--	15	3	2	20
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	--	--	--	--
Reprise de la période	--	--	--	--	--	--
Dotation de la période	(112)	--	(21)	(50)	(1)	(184)
Dépréciation de la période	--	--	--	-	--	--
Effet de conversion	--	--	--	1	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	20	--	22	10	3	55

Acquisitions	--	--	7	13	12	32
Variation de périmètre	--	--	--	--	--	--
Cessions	--	--	(159)	(175)	--	(334)
Reprise de la période	--	--	159	175	--	334
Dotation de la période	--	--	(11)	(11)	(3)	(25)
Dépréciation de la période	--	--	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	1	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	20	--	18	13	12	63

Au 31 juillet 2012, les relations contractuelles ont été dépréciées eu égard à la perte, au fil du temps, de suivi individualisé des flux correspondants au sein de l'activité globale.

Note 7. — Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	327	195	416	938
Acquisitions	4	41	74	119
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions, nettes	--	(72)	(133)	(205)
Dotation de la période	(19)	--	(163)	(249)
Reprise de la période	--	72	109	181
Reclassement	--	(31)	31	--
Effet de conversion	2	3	--	5
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	314	141	334	789
Acquisitions	--	132	70	202
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(25)	(104)	(129)
Dotation de la période	(19)	(66)	(140)	(225)
Reprise de la période	--	18	98	116
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	--	(1)	(1)	(2)
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	295	199	257	751
Acquisitions	14	101	95	210
Variation de périmètre	--	--	--	--
Cessions	--	(34)	(70)	(104)
Dotation de la période	(20)	(87)	(113)	(220)
Reprise de la période	--	34	66	100
Reclassements	--	--	--	--
Effet de conversion	(1)	2	--	1
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	288	215	235	738

Note 8. — Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Participation et avances Anyware Technologies	Dépôts et cautionnements	Avances remboursables – à recevoir	Total
Valeurs nettes au 31 juillet 2009	--	75	--	75
Acquisitions	--	7	--	7
Remboursement	--	--	--	--
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2010	--	82	--	82
Acquisitions	--	8	--	8
Remboursement	--	10	--	10
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2011	--	80	--	80
Acquisitions	--	12	--	
Remboursement	--	(11)	--	
Dépréciation de la période	--	--	--	--
Effet de conversion	--	--	--	--
Valeurs nettes au 31 juillet 2012	--	81	--	81

Note 9. — Clients et comptes rattachés

Le poste Clients et comptes rattachés se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Clients et comptes rattachés bruts	6 328	6 282	6 801
Dépréciation des créances Clients	(411)	(350)	(446)
Clients et comptes rattachés nets	5 917	5 932	6 355

La provision pour dépréciation clients évolue de la façon suivante sur la période:

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Provision à la date d'ouverture	350	446	338
Dotations de la période	168	130	255
Reprises utilisées en cours de période	(74)	(153)	(133)
Reprises non utilisées en cours de période	(33)	(73)	(13)
Variation de change	--	--	(1)
Provision à la date de clôture	411	350	446

Note 10. — Créance d'Impôt sur les sociétés

Le produit généré par le Crédit Impôt Recherche 2011/2012 se trouve comptabilisé dans le poste « Autres produits » du compte de résultat pour un montant net de 694 K€.

Les créances d'impôt à recevoir s'analysent comme suit :	31 juillet
2012	
Impôt français du au titre de l'exercice :	(1 237)
Acomptes versés :	1 085
CIR de l'année civile 2011 à imputer sur l'impôt de la période :	701
CIR des 7 premiers mois 2012 :	439
Autres crédits d'impôts :	46
Autres filiales étrangères:	16
Total	1 050

Note 11. — Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Stock et en-cours	112	105	131
Avances et acomptes	11	11	15
Créances sociales	27	19	16
Créances fiscales	400	264	353
Charges constatées d'avance	357	298	312
Autres	397	320	259
Total	1 304	1 017	1 086

Note 12. — Capital social et résultat par action

Capital social

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 6 juillet 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social. Le nombre de titres composant le capital social est depuis de 1 427 800 actions d'une valeur nominale de 3,85 euros chacune.

La valeur des actions portées en diminution des capitaux propres s'élève respectivement à 116 K€ au 31 juillet 2012, 331 K€ au 31 juillet 2011 et 167 K€ au 31 juillet 2010. Au cours de ces exercices, les variations proviennent de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions, des mouvements au sein du contrat de liquidité et de l'annulation de titres évoquée ci-avant.

Le nombre d'actions auto-détenues au 31 juillet 2012 s'élève à 3 534 actions IGE+XAO.

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Conseil d'Administration prête attention au rendement des capitaux propres et veille également au niveau du dividende versé aux porteurs d'actions ordinaires.

Résultat net et résultat dilué par action

Le tableau ci-dessous présente les informations sur les résultats et le nombre d'actions utilisées pour le calcul des résultats par action :

	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Résultat net – porteurs de capitaux propres de la société mère (en milliers d'euros)	4 305	3 607	3 000
Nombre moyen pondéré d'actions (en euros par action)	1 427 800	1 581 800	1 581 800
Résultat net par action	3,02	2,28	1,91
Nombre moyen pondéré d'actions après déduction des actions propres (en euros par action)	1 424 266	1 567 965	1 573 975
Résultat net de base par action	3,02	2,30	1,91
Résultat dilué par action	3,02	2,30	1,91

Note 13. — Avantages au personnel

Indemnités de départ en retraite

Les engagements de retraite des sociétés françaises (33% des effectifs du Groupe – 714 K€) reposent sur les hypothèses actuarielles suivantes :

Taux d'actualisation : 3,40% (4,50% en 2011/2012)

Taux de progression des salaires : 2,0% (2,5% en 2010/2011)

Taux de rotation du personnel (selon âges) : de 9% (9% en 2010/2011)

Age de départ à la retraite : 65 ans

Analyse de la dette actuarielle en milliers d'euros	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Dette actuarielle en début de période :	577	562	502
Coût normal	50	37	55
Intérêts sur la dette actuarielle	26	24	21
Amortissement du coût des services passés	12	12	12
Pertes et gains actuariels générés	49	(58)	(28)
Dette actuarielle en fin de période	714	577	562

Les engagements de retraite de la filiale polonaise (26% des effectifs du Groupe – 8 K€) ont également été pris en compte en fonction des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,92%
- Taux de progression des salaires : 6%
- Taux de rotation du personnel (selon âges) : 10%

Un nouveau barème Syntec de détermination du nombre de mois de salaire au titre de l'indemnité a été introduit en 2004 dans le calcul des indemnités de départ en retraite. L'impact de ce changement de barème est une modification de régime conduisant à une augmentation de la dette actuarielle de 96 000 € qui, conformément à la norme IAS19, est reconnue par le résultat annuellement sur la durée résiduelle espérée moyenne d'activité qui est de 8 ans. Ainsi, au 31 juillet 2012, le montant non encore comptabilisé à ce titre s'élève à 12 000 euros.

Les engagements des autres sociétés étrangères du Groupe n'ont pas fait l'objet d'une constatation de provision car ils ne sont pas significatifs compte tenu du peu d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés.

Note 14. — Eventualités

Les sociétés du Groupe sont impliquées dans des litiges généralement liés à leurs activités courantes. Il est parfois difficile d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires qui restera à la charge des sociétés. La Direction d'IGE+XAO, après consultation de ses avocats et conseillers, estime, compte tenu de la situation des faits à ce jour, que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations du Groupe, autre que celle déjà enregistrée au 31 juillet 2012 sous forme de provision.

Note 15. — Dettes financières – Part à long terme

Elles correspondent à des avances remboursables dont l'échéance est à moins de 5 ans :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Avances remboursables	389	486	515
Total	389	486	515

Note 16. — Autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Provision pour litiges	68	122	53
Autres	--	--	--
Total	68	122	53

Il s'agit principalement de provisions pour litiges commercial, fiscal et social.

Les variations de provision de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	
Provision au 31 juillet 2009	--
Dotations	53
Reprises utilisées	(--)
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2010	53
Dotations	122
Reprises utilisées	(53)
Reprises non utilisées	--
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2011	122
Dotations	--
Reprises utilisées	(22)
Reprises non utilisées	(32)
Variation de change	--
Provision au 31 juillet 2012	68

Note 17. — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les passifs courants s'élèvent à 4,9 M€ au 31 juillet 2012, 4,5 M€ au 31 juillet 2011 et 4,2 M€ au 31 juillet 2010. Ils correspondent à la part des contrats de maintenance non encore reconnue en chiffre d'affaires.

Les produits constatés d'avance portés en passifs non courants correspondent à l'impact de projets facturés, payés et sur lesquels IGE+XAO engage des travaux s'étendant sur plus de 12 mois après les dates de clôture.

Note 18. — Impôts

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2012 à 1473 €. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 538	(65)
Total	--	(65)

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	5 010
Charge d'impôt théorique	1 724
Charge d'impôt réelle*	1473
Ecart sur l'impôt	252
Différence de taux d'imposition	165
Crédit d'impôts autres que le CIR	8
Pertes non couvertes par des IDA	(15)
Impôt / retenue à la source	129
Autres différences permanentes	(35)
Total	252

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2011 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	1 557	(39)
Total	1 557	(39)

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	4 291
Charge d'impôt théorique	1 477
Charge d'impôt réelle*	1 518
Ecart sur l'impôt	(41)
Différence de taux d'imposition	125
Crédit d'impôts autres que le CIR	10
Pertes non couvertes par des IDA	(6)
Impôt / retenue à la source	(129)
Autres différences permanentes	(41)

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

La charge globale d'impôts s'élève au 31 juillet 2010 à 1 024 K€. Elle se ventile de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Impôts exigibles	Impôts différés
Impôts	913	111
Total	913	111

Charges d'impôts	en milliers d'euros
Résultat avant impôts (en base) *	3 382
Charge d'impôt théorique	1 165
Charge d'impôt réelle	1 024
Ecart sur l'impôt	141
Différence de taux d'imposition	104
Déduction de la plus-value nette sur cession de titres	83
Pertes non couvertes par des IDA	(46)
Autres différences permanentes	141
Total	3 382

* hors impact du CIR traité comme subvention d'exploitation en IFRS

Le Groupe fiscal français se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA
IGE, SA
Mayridis Voyages, SARL

Impôts différés

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2012 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	432	34,43%	149
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	714	34,43%	245
Pertes (ID actifs sur pertes)	430	34,43%	148
Autres décalages social / fiscal France			36
Autres décalages social / fiscal Etranger			47
Total			618

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2011 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	391	34,43%	135
Relations clients contractuelles	20	34,43%	(7)
Provision retraite	577	34,43%	199
Pertes (ID actifs sur pertes)	485	34,43%	167
Autres décalages social / fiscal France			64
Autres décalages social / fiscal Etranger			(17)
Total			541

L'impôt s'analyse comme suit au 31 juillet 2010 :

(en milliers d'euros)	Base	Taux	IDA (IDP)
Participation	362	34,43%	125
Relations clients contractuelles	112	34,43%	(39)
Provision retraite	562	34,43%	194
Pertes (ID actifs sur pertes)	363	34,43%	125
Autres décalages social / fiscal France			89
Autres décalages social / fiscal Etranger			29
Total	362	34,43%	523

Note 19. — Instruments financiers

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable au bilan.

En milliers d'euros	31 juillet 2012		31 juillet 2011		31 juillet 2010	
	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Valeurs comptables	Justes valeurs	Justes valeurs
Clients et comptes rattachés	5 917	5 917	5932	5932	6 355	6 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 197	21 197	21 118	21 118	17 647	17647
Avances remboursables	389	389	486	486	515	515
Dettes fournisseurs	1 124	1 124	892	892	1 121	1 121

Les différentes catégories d'instruments financiers sont les actifs détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances émis par l'entreprise et les autres passifs financiers.

Actifs détenus jusqu'à échéance:

Le Groupe IGE+XAO n'en possède aucun.

Créances clients échues et non dépréciées

Les créances clients échues et non dépréciées se présentent ainsi au 31 juillet 2012 :

Créances clients en milliers d'euros et en TTC	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Créances non échues	4 395	4 315
Créances échues et non dépréciées < 60j	1 143	1 212
Créances échues et non dépréciées > 60j	379	405
Créances échues et dépréciées	411	350
Total	6 328	6 282

Prêts et créances émis par la Société:

Ils sont comptabilisés au coût amorti et peuvent faire l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La sortie des comptes des actifs financiers est conditionnée au transfert des risques et avantages liés à l'actif, ainsi qu'au transfert de contrôle de l'actif.

Titres de participation :

Le Groupe détient des participations dans une société sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Conformément à la Norme IAS 39, les titres sont analysés comme disponibles à la vente et sont normalement comptabilisés à la juste valeur avec variation de valeur en capitaux propres. Toutefois, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés au coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Note 20. — Chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par type de ventes se présente de la façon suivante :

31 juillet 2012	Europe	Amérique	Asie	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	9 245	235	154	9 634
Maintenance	9 547	137	1	9 685
Formation et autres services	4 027	32	8	4 067
Total	22 819	404	163	23 386

31 juillet 2011	Europe	Amérique	Asie	Total
(en milliers d'euros)				
Logiciels et développements	8 697	286	97	9 080
Maintenance	9 036	120	--	9 156
Formation et autres services	3 982	106	--	4 088
Total	21 715	512	97	22 324

La répartition du chiffre d'affaires détaillée ci-avant n'est pas liée à la notion de segment d'activité telle que décrite dans la note 21.

Le chiffre d'affaires est présenté en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle du Groupe qui enregistre la transaction et non pas en fonction de la zone géographique du client utilisateur final. Ainsi, le chiffre d'affaires des zones Amérique et Asie n'est pas pleinement représentatif de l'activité des sociétés du Groupe sur ces continents, qui est dans les faits plus élevée.

Le chiffre d'affaires logiciels et développements se compose des revenus issus:

- des licences,
- des mises à jour de produits hors maintenance,
- de développements de fonctions liées aux logiciels du Groupe.

Note 21. — Informations sectorielles

Le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, dispose d'un seul métier : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur. En conséquence, la Société reconnaît dans ses comptes consolidés un unique secteur d'activité. Il correspond à celui pour lequel des informations financières isolées sont disponibles et pour lequel les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par la Direction de la Société en vue d'évaluer sa performance et de décider de l'affectation des ressources.

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés françaises	24 403	22 863	22 214
Flux internes	Sociétés françaises	(7 184)	(6 363)	(6 165)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés françaises	17 219	16 500	16 049
Chiffre d'affaires contributif*	Sociétés étrangères	10 669	9 885	9 127
Flux internes	Sociétés étrangères	(4 502)	(4 061)	(3 870)
Chiffre d'affaires consolidé	Sociétés étrangères	6 167	5 824	5 257
Chiffre d'affaires consolidé total	Groupe	23 386	22 324	21 306
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés françaises	3 853	3 588	2 892
Résultat opérationnel courant contributif*	Sociétés étrangères	1 502	1 324	1 026
Résultat opérationnel courant contributif*	Groupe	5 355	4 912	3 918

*avant retraitement des soldes et transactions entre sociétés du Groupe

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Actifs non courants sectoriels	Sociétés françaises	1 348	1 396	1 423
Actifs non courants sectoriels	Sociétés étrangères	1 998	1 817	1 808
Flux internes				
Actifs non courants sectoriels consolidés	Groupe	3 346	3 213	3 231

(en milliers d'euros)	Zones géographiques	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Investissements	Sociétés françaises	67	133	75
Investissements	Sociétés étrangères	173	90	53
Investissements		240	223	128
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés françaises	213	442	562
Dotation aux amortissements et provisions	Sociétés étrangères	118	113	114
Dotation aux amortissements		331	555	676

Note 22. — Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement au produit généré par le Crédit Impôt Recherche (reclassement en exploitation en normes IFRS) :

	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Crédit Impôt recherche en milliers d'euros			
Crédit impôt recherche	694	688	511
Total	694	688	511

Note 23. — Produits et charges financiers – Risques

Le détail des produits financiers nets est présenté ci-dessous :

Produits financiers nets en milliers d'euros	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Coût de l'endettement financier net	--	--	--
Résultat net de change	54	(19)	42
Produits nets sur cession de VMP	45	64	46
Plus-value de cession sur titres	--	--	--
Autres produits financiers	263	133	30
Autres charges financières	(13)	(60)	(44)
Total	349	118	74

Risque de change

IGE+XAO exerce ses activités à l'international et peut être conduit à effectuer des opérations dans diverses devises étrangères. Toutefois, la devise de facturation est en grande majorité l'Euro. Les autres devises utilisées résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors de la zone Euro.

La position du Groupe au 31 juillet 2012 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	6 319	1 122	8 922	162	1 170	137 210
Total des dettes et provisions	2 182	75	1 420	76	201	82 103
Position nette avant gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Taux clôture	0,243605	0,5113	0,134396	0,502084	0,090804	0,000358
Position nette globale en €	1 008	535	1 008	43	88	20
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	41	11	75	1	10	551

En milliers	Dollar américain	Remimbi Yuan chinois	Franc suisse	Dollar Canadien	Livre Sterling
	USD	RMB	CHF	CAD	GBP
Total Actif	215	451	199	435	72
Total des dettes et provisions	127	35	92	440	94
Position nette avant gestion	88	416	107	-5	-22
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	88	416	107	-5	-22
Taux clôture	0,814067	0,127964	0,832362	0,812216	1,275592
Position nette globale en €	72	53	89	(4)	(28)
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	4	1	0	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si son exposition en devises venait à augmenter.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et /ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2012, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Risque sur équivalents de trésorerie

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer de prêts. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risque d'insolvabilité;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques identifiés relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2012, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 0,3 % du chiffre d'affaires de l'exercice.

Risque de liquidité

Le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2012, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle. Ce niveau de trésorerie permet de couvrir le cycle de financement de l'activité.

Note 24. — Société mise en équivalence

Les principales données se rapportant à la filiale danoise mise en équivalence se présentent comme suit :

Société mise en équivalence en milliers d'euros	31 juillet 2012	31 juillet 2011
% de détention IGE+XAO	49%	49%
Total actif	1 836	1 734
Chiffre d'affaires	1 141	1 271
Résultat net	217	237

Note 25. — Engagements hors bilan

Ils s'analysent comme suit :

Engagements donnés En milliers d'euros	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an
Caution bancaire au bénéfice de Mayridis	100	--	100
Total	100	--	100

Formation

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 889 heures. Sur ce volume, 452 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 10 437 heures.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession de la Société (circularisation de tiers, suivi juridique,...).

La présentation qui en est faite dans les annexes d'IGE+XAO n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 26. — Rémunérations et avantages reçus par les organes de direction et d'administration

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2011/2012

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	295 305					

Pour l'exercice 2010/2011

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	292 665					

Pour l'exercice 2009/2010

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
	REMUNERATIONS	288 535					

* Jetons de présence versés aux Administrateurs non-salariés

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été arrêtés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Note 27. — Effectif moyen (ETP)

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
France	116	115	116
Etranger	236	219	213
	352	324	329

Note 28. — Périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation au 31 juillet 2012 :

Raison sociale	Forme	Siren	Capital (monnaie locale)	Siège	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode (1)
<u>In France</u>							
IGE+XAO France	SA	338 514 987	6 089 930 €	Colomiers (31)	Société mère	Société mère	IG
IGE	SA	339 737 006	4 619 327 €	Colomiers (31)	99,1 %	99,1 %	IG
Winsoft Elec Diffusion	SNC	418 236 261	1 524 €	Paris (75)	100,0 %	99,9%	IG
EHMS	SAS	492 213 384	846 000 €	Colomiers (31)	50%	50%	IP
S2E	SAS	494 083 496	60 000 €	Blagnac (31)	49,9%	49,9%	IP
Mayridis Voyages	SARL	340 364 843	222 650 €	Toulouse (31)	99,9 %	99,9%	IG
<u>In the other countries</u>							
IGE+XAO Pologne	Ltd	-- 1	100 000 PLN	Cracovie (Pologne)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO Balkan	SARL	--	438 174 BGN	Sofia (Bulgarie)	100,0 %	100%	IG
CAE Development	ApS	--	125 000 DKK	Birkerod (Danemark)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO Italy	SRL	--	36 400 €	Bergamo (Italie)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO Iberica	SL	--	3 005 €	Madrid (Espagne)	100,0 %	100%	IG
IGE + XAO UK	Ltd	--	100 livres	Sheffield (Angleterre)	100,0 %	100%	IG
IGE+XAO North America	Ltd	--	100 CAD	Boucherville (Canada)	99,9 %	99,9 %	IG
IGE+XAO Netherlands	BV	--	18 141 €	Hoensbrock (Pays-Bas)	100%	100%	IG
IGE + XAO Allemagne*	GmbH	--	25 000 €	Rastatt (Allemagne)	100%	100%	IG
IGE+XAO USA	Inc	--	10 USD	Dallas-Fort Worth (USA)	100%	100%	IG
IGE+XAO Switzerland	GmbH	--	20 000 CHF	Nidau (Suisse)	100%	100%	IG
IGE+XAO Chine**	Ltd.	--	100 000 USD	Nanjing (Chine)	100%	100%	IG
IGE+XAO Maroc	SARL	--	400 000 DH	Casablanca (Maroc)	100%	100%	IG
IGE+XAO Tunisie	SARL	--	20 000 DT	Tunis (Tunisie)	100%	100%	IG
IGE+XAO Madagascar	SARL	--	50 000 000 AR	Antananarivo (Madagascar)			
IGE+XAO Danmark	A/S	--	500 000 DKK	Birkerod (Danemark)	49%	49%	MEE

* I.G.E + X.A.O. Software Vertriebs GmbH

** IGE+XAO Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co. Ltd.

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise en équivalence

IGE+XAO SA a racheté 4% des parts de la société IGE+XAO Italy SRL en octobre 2011 sur les 5% de participation ne donnant pas le contrôle. Par défaut, les comptes de la filiale italienne restent consolidés par intégration globale comme par le passé à hauteur de 100%.

Note 29. — Regroupement d'entreprises

Au cours de l'exercice 2011/2012, il n'y pas eu d'opération de regroupement d'entreprises.

Note 30. — Répartition de l'actionariat

L'actionariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2012:

Actionariat	Nombre d'actions		Nombre	Nombre	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double	D'actions	De droits de vote		
IRDI	0	326 954	326 954	653 908	22,90%	30,24%
Di Crescenzo Alain	900	167 675	168 575	336 250	11,81%	15,55%
Baudron Charles	28 000	110 000	138 000	248 000	9,67%	11,47%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	3,09%	4,08%
Sanchez	0	2715	2 715	5 430	0,19%	0,25%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,04%
Autres personnes au nominatif	0	84 594	84 594	169 188	5,92%	7,82%
	28 900	738 371	767 271	1 505 642	53,74%	69,62%
IGE+XAO (actions propres)	3 534	0	3 534		0,25%	0,00%
Nominatifs	32 434	738 371	770 805	1 505 642	53,99%	69,62%
Au porteur	656 995	0	656 995	656 995	46,01%	30,38%
Total	689 429	738 371	1 427 800	2 162 637	100,00%	100,00%

L'actionnariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2011:

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre D' ACTIONS	Nombre DE DROITS DE VOTE	% Capital	% de droits DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
IRDI	0	326 594	326 594	653 188	20,65%	28,32%
Di Crescenzo Alain	250	167 675	167 925	335 600	10,62%	14,55%
Baudron Charles	0	110 000	110 000	220 000	6,95%	9,54%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	2,79%	3,83%
ICSO'1	0	82 673	82 673	165 346	5,23%	7,17%
Sanchez	0	0	0	0	0,00%	0,00%
Société Civile Immobilière Bejin	0	0	0	0	0,00%	0,00%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,05%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,03%
Autres personnes au nominatif	0	4 997	4 997	9 994	0,32%	0,43%
	250	738 371	738 621	1 476 992	46,69%	64,04%
IGE+XAO (actions propres)	13 834	0	13 834		0,87%	0,00%
Nominatifs	14 084	738 371	752 455	1 476 992	47,57%	64,04%
Au porteur	829 345	0	829 345	829 345	52,43%	35,96%
Total	843 429	738 371	1 581 800	2 306 336	100,00%	100,00%

L'actionnariat du Groupe IGE+XAO est le suivant au 31 juillet 2010 :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre D' ACTIONS	Nombre DE DROITS DE VOTE	% Capital	% de droits DE VOTE
	DROITS DE VOTE SIMPLE	DROITS DE VOTE DOUBLE				
IRDI	--	326 594	326 594	653 188	20,65%	27,21%
Di Crescenzo Alain	3 304	164 371	167 675	332 046	10,60%	13,83%
Baudron Charles	--	140 000	140 000	280 000	8,85%	11,67%
Grèzes Robert	--	44 148	44 148	98 154	2,79%	3,68%
ICSO'1	--	82 673	82 673	165 346	5,23%	6,89%
CAAM INNOVATION 3 ACTIONS INNOVATION 2003 FCPI	--	49 806	49 806	99 612	3,15%	4,15%
CEA INNOVATION DT 1	5 363	--	5 363	5 363	0,34%	0,22%
UNI INNOVATION 3	--	5 899	5 899	11 798	0,37%	0,49%
Autres personnes au nominatif	2 162	5 138	7 667	12 438	0,46%	0,52%
	10 829	824 597	835 426	1 660 023	52,81%	69,16%
IGE+XAO (actions propres)	7 825	--	7 825	--	0,49%	0,00%
Nominatifs	18 654	824 597	843 251	1 660 023	53,31%	69,21%
Au porteur	738 549	0	738 549	738 549	46,69%	30,79%
Total	757 203	824 597	1 581 800	2 398 572	100%	100%

Note 31. — Principales transactions entre les parties liées

Les parties liées au Groupe IGE+XAO ont été définies conformément à la norme IAS24 et sont présentées ci-après ainsi que le détail des opérations réalisées au cours de l'exercice 2011/2012 :

Avec les filiales :

Il s'agit de sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats de prestations de recherche ;
- Achats de biens et de services ;
- Redevances ;
- Comptes courants.

Il n'existe pas dans les sociétés du Groupe de transaction, ni de solde de clôture, ni de prêt concernant les administrateurs, les dirigeants ou les collaborateurs des sociétés du Groupe ou un des membres de leur famille ou toute autre partie liée.

La rémunération des dirigeants est présentée en Note 26.

III. – Comptes sociaux

A. Bilan social

Actif (en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Immobilisations incorporelles nettes	--	--
Immobilisations corporelles nettes	22	29
Immobilisations financières nettes	9 132	9 161
Actif immobilisé	9 154	9 190
Stocks et en-cours	10	7
Clients et comptes rattachés	564	420
Autres créances	1 633	1 352
Charges constatées d'avance	113	58
Valeurs mobilières de placement	5 079	5 166
Disponibilités	877	3 368
Actif circulant	8 277	10 371
Ecart de conversion actif	--	1
Total actif	17 431	19 562

Passif (en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Capital	5 497	6 090
Prime d'émission	1 911	1 911
Réserve légale	609	609
Autres réserves	5 124	6 624
Report à nouveau	262	204
Résultat de l'exercice	2 634	2 906
Capitaux propres	16 036	18 344
Provisions pour risques et charges	23	24
Emprunts et dettes financières	389	434
Dettes en compte courant	4	6
Fournisseurs et comptes rattachés	426	207
Dettes fiscales et sociales	461	479
Autres dettes	17	18
Produits constatés d'avance	6	--
Dettes	1 303	1 144
Ecart de conversion passif	69	50
Total passif	17 431	19 562

B. Compte de résultat social

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Chiffre d'affaires net France et export	2 530	2 403
Autres produits d'exploitation	45	38
Produits d'exploitation	2 575	2 441
Autres services extérieurs	(1 254)	(1 136)
Charges de personnel	(1 226)	(1 211)
Impôts et taxes	(83)	(72)
Dotations aux amortissements et provisions	(8)	(18)
Autres charges d'exploitation	(4)	(4)
Charges d'exploitation	(2 575)	(2 441)
Résultat d'exploitation	--	--
Résultat financier	2 762	3 010
Résultat exceptionnel	--	3
Impôts sur les résultats	(78)	(60)
Participation	(50)	(47)
Résultat net	2 634	2 906

C. Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 juillet 09	6 090	1 911	574	6 066	196	14 837
Distribution de dividendes				(680)	4	(676)
Affectation à la réserve légale			35	(35)		--
Résultat de la période				2 032		2 032
Réduction capital						--
Capitaux propres au 31 juillet 10	6 090	1 911	609	7 383	200	16 193
Distribution de dividendes				(759)	4	(755)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				2 906		2 906
Réduction capital						--
Capitaux propres au 31 juillet 11	6 090	1 911	609	9 530	204	18 344
Distribution de dividendes				(949)	58	(891)
Affectation à la réserve légale						--
Résultat de la période				2 634		2 634
Réduction capital	(593)			(3 459)		(4 052)
Capitaux propres au 31 juillet 12	5 497	1 911	609	7 756	262	16 036

D. Tableau de financement

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Flux de trésorerie générés par l'activité :	2 634	2 906	2 032
Résultat net			
Autres charges et produits sans impact sur la trésorerie :			
Amortissements et provisions	8	64	37
Reprises	(109)	(52)	(66)
Plus-value de cession nette sur titres non consolidés		(4)	(2)
Variation des actifs et passifs courants :			
(Augmentation) diminution des stocks	(3)	24	6
(Augmentation) diminution des créances d'exploitation	(156)	(106)	(25)
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation	201	48	134
(Augmentation) diminution des créances hors exploitation	(271)	199	659
Augmentation (diminution) des dettes hors exploitation	(2)	17	(3)
Charges et produits d'exploitation et autres	(30)	31	100
Flux net de trésorerie générés par l'activité	2 271	3 127	2 873
Acquisition d'immobilisations incorporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2)	(5)	(2)
Cessions d'immobilisations corporelles		5	24
Cessions des immobilisations financières	(33)	2	534
Trésorerie sur variation de périmètre	--	--	(315)
Flux net de trésorerie générés par les opérations d'investissement	(35)	(108)	(97)
Dividendes versés	(891)	(756)	(676)
Avances reçues (Coface)	--	61	74
Achat d'actions propres	(3 880)	(110)	(338)
Remboursements d'emprunts	(44)		
Flux net de trésorerie générés par les opérations de financement	(4 815)	(695)	(601)
Variation de trésorerie brute	(2 579)	2 324	2 173
Incidences des variations de taux de change			
Augmentation (diminution) de la trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	8 534	6 210	4 037
Trésorerie en fin d'exercice	5 955	8 534	6 210
Variation de trésorerie nette	(2 579)	2 324	2 173

E. Notes annexes aux comptes sociaux

(Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse)

Note 1. — Présentation de l'activité de l'entreprise

La société IGE+XAO exerce plusieurs activités :

- gestion du portefeuille de participations,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 2. — Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2012 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 633 955 €. La réserve légale est dotée en totalité.

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 085 128 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 76 centimes d'euro par action contre 60 et 48 centimes d'euro respectivement en /2011/2010 et /2010/2009.

Le solde d'un montant de 1 548 827 € sera porté en « Autres réserves ».

Note 3. — Evénements significatifs de l'exercice et événements post-clôture

Evénements significatifs de l'exercice

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Cette décision respecte l'article L 225-209 al 4 du Code de commerce selon lequel les actions auto détenues peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de 24 mois, sachant qu'au cours des 24 derniers mois, aucune réduction de capital social de la Société n'a eu lieu.

Le Conseil d'Administration a décidé, par ailleurs, d'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés qui s'élève à 4 051 537,46 euros et leur montant nominal, soit la somme de 592 900 euros, sur le compte « Autres réserves » qui est ramené de 8 582 165,56 euros à 5 123 528,10 euros.

Le nombre de titres composant le capital social est dès lors de 1 427 800 actions.

La Société IGE+XAO SA a acheté en début d'exercice 4% des parts de la société IGE+XAO Italy SRL sur les 5% de participation ne donnant pas le contrôle.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Le 20 juillet 2012 la filiale de distribution IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ a été officiellement créée à Istanbul en Turquie. Toutefois, elle a été lancée sur le plan opérationnel à compter du 1^{er} septembre 2012.

Note 4. — Principes comptables

Changement de méthode comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis suivant les principes comptables généralement admis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et aux passifs éventuels à la date d'établissement des comptes annuels, ainsi que sur les montants portés en produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers.

Les principes comptables appliqués par la Société sont essentiellement les suivants :

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique, frais financiers exclus et sont amorties, à l'exception des marques acquises, selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation et qui n'excèdent pas 7 ans.

Pour les marques acquises, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur valeur brute à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- matériel de bureau : 4 ans
- mobilier de bureau : 10 ans
- agencements, aménagements, installations : 10 ans
- matériel de transport : 5 ans

Titres de participation des sociétés

Les titres de participation des sociétés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage : elle est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et en particulier après analyse conjointe de l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats dégagés et prévus et de la situation nette de la société concernée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

Actions propres enregistrées en titres immobilisés

Les actions propres destinées à être remises en paiement ou en échange notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, à être conservées ou cédées, ou le cas échéant, à être annulées dans les conditions légales, sont inscrites en titres immobilisés à leur valeur d'achat. Compte tenu de leur destination, leur valeur d'achat ne fait l'objet d'aucune dépréciation.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement de la créance apparaît incertain sur la base d'une analyse détaillée du dossier client.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Une provision est comptabilisée dès lors qu'une moins-value est constatée à la clôture de l'exercice.

Les actions propres affectées aux salariés dans le cadre d'un plan d'options de souscription d'actions ainsi que celles affectées à la régulation du cours boursier sont inscrites en valeurs mobilières de placement à leur valeur d'achat d'origine. Lors de chaque arrêté comptable, ces titres font l'objet d'une dépréciation en cas de moins-value latente.

Indemnités de départ à la retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, les sociétés françaises du Groupe s'affranchissent de leurs obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise au moment du départ en retraite.

Le mode de détermination retenu des engagements de retraite répond à la recommandation n°2003-R01 du CNC en date du 1^{er} avril 2003 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la clôture de l'exercice, il existe une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Si aucune évaluation fiable de son montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Note 5. — Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/11	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/12
Frais d'établissement	59	--	(59)	--
Autres immobilisations incorporelles	137	--	(3)	134
Valeurs brutes	196	--	(62)	134

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/11	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/12
Frais d'établissement	(59)	--	(59)	--
Autres immobilisations incorporelles	(137)	--	(3)	(134)
Amortissements	(196)	--	(62)	(134)
Valeurs nettes	--	--	--	--

Note 6. — Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	31/07/11	AUGMENT° DE LA PERIODE	CESSIONS DE LA PERIODE	31/07/12
Installations techniques, matériel et outillage	13	--	--	13
Installations générales, aménagements divers	115	--	--	115
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	99	2	--	101
Valeurs brutes	227	2	--	229

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EN MILLIERS D'EUROS	31/07/11	AUGMENT° DE LA PERIODE	REPRISES DE LA PERIODE	31/07/12
Installations techniques, matériel et outillage	(13)	--	--	(13)
Installations générales, aménagements divers	(108)	(2)	--	(110)
Matériel de transport	--	--	--	--
Matériel divers	(78)	(6)	--	(84)
Amortissements	(199)	(8)	--	(207)
Valeurs nettes	28	(6)	--	22

Note 7. — Ventilation de la dotation aux amortissements de l'exercice

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES EN MILLIERS D'EUROS	DOTATIONS DE L'EXERCICE AUX AMORTISSEMENTS			PROVISIONS AMORT. DEROGATOIRE	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTIONNEL	DOTATION	REPRISE
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de recherche et de développement	--	--	--	--	--
Autres immobilisations incorporelles	--	--	--	--	--
TOTAL	--	--	--	--	--
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Installations techniques, matériel et outillage	--	--	--	--	--
Installations générales, et aménagement divers	2	--	--	--	--
Matériel de transport	--	--	--	--	--
Matériel divers	6	--	--	--	--
TOTAL	8	--	--	--	--
Amortissements	8	--	--	--	--

Note 8. — Tableau de variation des immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31/07/11	AUGMENT ^o	CESSIONS	31/07/12
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS		DE LA PERIODE	DE LA PERIODE	
Titres de filiales et participations	9 162	33	--	9 195
Actions propres	177	1 773	(1 944)	6
Prêts et autres	1	--	--	1
Valeurs brutes	9 340	1 806	(1 944)	9 202

DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31/07/11	AUGMENT ^o	REPRISES	31/07/12
EN MILLIERS D'EUROS		DE LA PERIODE	DE LA PERIODE	
Provision / titres Mayridis Voyages	(53)	--	32	(21)
Provision /titres IGE+XAO UK	(54)	--	37	(17)
Provision/ titres IGE+XAO Suisse	(36)	--	21	(15)
Provision/ titres IGE+XAO Chine	36	--	19	(17)
Provisions	(179)	--	109	(70)
Valeurs nettes	9 161	--	--	9 132

Note 9. — Etat des créances et des dettes

ECHÉANCES DES CRÉANCES	MONTANT	MONTANT BRUT	CRÉANCES A	CRÉANCES A +
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	BRUT 31/07/11	31/07/12	MOINS D'UN AN	D'UN AN
Créances rattachées à des participations	--	--	--	--
Autres immobilisations financières	1	1	--	1
Créances de l'actif immobilisé	1	1	--	1
Stocks et en-cours	7	10	10	--
Avances et acomptes	4	1	1	--
Clients et comptes rattachés	420	564	564	--
Etats, impôts et taxes	464	607	607	--
Créances sociales	6	6	6	--
Groupe et associés	620	698	698	--
Débiteurs divers	258	321	321	--
Charges constatées d'avance	58	113	113	--
Actif circulant	1 837	2 320	2 319	--
Total	1 838	2 320	2 319	1

ECHÉANCES DES DETTES	MONTANT	MONTANT BRUT	DETTES A	DETTES A +
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS	BRUT 31/07/11	31/07/12	MOINS D'UN AN	D'UN AN
Emprunts – établissement de crédit	434	389	--	389
Avances et acomptes	--	--	--	--
Fournisseurs et comptes rattachés	207	426	426	--
Groupe et associés	6	4	4	--
Dettes fiscales et sociales	479	461	461	--
Autres dettes	18	17	17	--
Produits constatés d'avance	--	6	6	--
Total	1 144	1 303	914	389

La Société n'a pas contracté d'emprunt sur l'exercice clos.

Note 10. — Eléments relevant de plusieurs postes du bilan / compte de résultat

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN	Les entreprises liées	Les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Dettes et créances représentées par des effets de commerce
VALEURS BRUTES EN MILLIERS D'EUROS			
Capital souscrit non appelé	--	--	--
Immobilisations incorporelles	--	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations corporelles	2	--	--
Avances et acomptes	--	--	--
Immobilisations financières	--	--	--
Participations	9 195	--	--
Créances rattachées à des participations	--	--	--
Prêts	--	--	--
Autres titres immobilisés	--	--	--
Autres immobilisations financières	--	--	--
TOTAL IMMOBILISATIONS	9 197	--	--
Avances et acomptes versés sur commandes	--	--	--
Créances	--	--	--
Créances clients et comptes rattachés	560	--	--
Autres créances	698	--	--
Charges constatées d'avances	44	--	--
TOTAL CREANCES	1 302	--	--
Valeurs mobilières de placement	--	--	--
Disponibilités	--	--	--
TOTAL DISPONIBILITES	--	--	--
Emprunts obligataires convertibles	--	--	--
Autres emprunts convertibles	--	--	--
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	--	--	--
Emprunts et dettes financières divers	3	--	--
Avances et acomptes reçus	--	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49	--	--
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	--	--	--
Autres dettes	--	--	--
TOTAL DETTES	52	--	--

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT EN MILLIERS D'EUROS	MONTANTS CONCERNANT les entreprises liées	MONTANTS CONCERNANT les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Chiffre d'affaires	--	2 516
Autres achats et charges externes	--	145
Dividendes reçus	--	2 466
Autres produits financiers	--	6
Autres charges financières	--	3

Note 11. — Valeurs mobilières de placement et actions propres

Les valeurs mobilières de placement se composent comme suit au 31 juillet 2012 :

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Parts de SICAV	68	14
Compte à terme	4 900	5 000
Actions propres	111	152

Au 31 juillet 2012, la valeur de marché des parts de SICAV est égale à leur valeur comptable.

La trésorerie a été investie sur des comptes à terme d'une durée de 36 mois pour 4 400 K€ et sur des Bons à Moyen Terme Négociables d'une durée de 24 mois pour 500 K€.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les taux des BMTN sont indexés à l'EURIBOR 3 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées les 6 premiers mois. Les intérêts sont versés trimestriellement.

Les actions propres sont affectées principalement à la régulation du cours de bourse (3321 actions) et dans une moindre mesure à l'objectif d'annulation (37 actions) pour un prix d'achat moyen respectif de 33,04 € et de 29,1 €.

Note 12. — Etat des provisions

PROVISIONS	31/07/11	AUGMENTATION	REPRISES		31/07/12
EN MILLIERS D'EUROS		DE LA PERIODE	UTILISEES	NON UTILISEES	
Provision pour dépréciation de titres	179	--	--	109	70
Provision pour pertes de change	1	--	--	1	--
Provision pour pension de retraite	23	--	--	--	23
Provisions	203	--	--	110	93

Note 13. — Etat des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Créances clients et comptes rattachés :		
Clients factures à établir	171	111
TOTAL	171	111
Autres créances :	--	--
Créances à recevoir	1	--
TOTAL	1	--
Disponibilités :	143	74
Intérêts compte à terme à recevoir		
TOTAL	143	74
TOTAL	315	185

Note 14. — Etat des charges à payer

CHARGES A PAYER	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus sur emprunt	--	--
Intérêts courus à payer	--	--
TOTAL	--	--
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		
Fournisseurs factures non parvenues	280	130
TOTAL FOURNISSEURS	280	130
Dettes fiscales et sociales :		
Provision congés payés	64	63
Personnel autres charges	105	85
Organismes Sociaux à payer	88	83
Etat charges à payer	10	18
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	267	249
Autres dettes :		
Divers charges à payer	16	16
TOTAL AUTRES DETTES	16	16
TOTAL	563	395

Note 15. — Etat des charges et produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'est comptabilisé au 31 juillet 2012.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Charges constatées d'avance	113	58
TOTAL	113	58

Note 16. — Ventilation du chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Activité opérationnelle	31	183
Prestations administratives	2 499	2 220
TOTAL	2 530	2 403

Note 17. — Autres produits d'exploitation

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Autres produits	--	--
Transferts de charges	45	38
TOTAL	45	38

Les transferts de charge se rapportent au traitement comptable des avantages en nature.

Note 18. — Charges et produits financiers

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	(45)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	--	(1)
Reprises de provisions		
- reprise sur titres participation	109	52
- risque de change	1	--
Produits financiers de participation	2 472	2902
Produits financiers nets sur cession de VMP	74	46
Différences de change	5	(5)
Autres charges et produits financiers	101	61
TOTAL	2 762	3010

Note 19. — Détail des charges et produits exceptionnels

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/07/12	31/07/11
EN MILLIERS D'EUROS		
Résultat sur cessions de titres de participation	--	0
Autres produits et charges exceptionnels	--	3
TOTAL	--	3

Note 20. — Participation des salariés

Dans le cadre de l'unité économique et sociale du Groupe IGE+XAO, il a été décidé de faire bénéficier les salariés de la participation. Cette dernière est ventilée entre les différentes sociétés françaises proportionnellement à la masse salariale. Pour la période comprise entre le 1^{er} août 2011 et le 31 juillet 2012, le montant de la provision pour participation s'élève à 50 K€.

Note 21. — Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 1 452 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 43 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 409 heures.

Note 22. — Composition du capital social

Le capital a évolué de la façon suivante en 2011/2012 :

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES					
	VALEUR NOMINALE EN €	AU DEBUT DE L'EXERCICE	CREES OU REMBOURSEES PENDANT L'EXERCICE	CONVERTIES PENDANT L'EXERCICE	ANNULEES PENDANT L'EXERCICE	EN FIN D'EXERCICE
Actions vote simple	3,85 €	829 595	--	(172 600)	--	656 995
Actions vote double	3,85 €	738 371	--	28 900	--	767271
Sans droit de vote (actions propres)	3,85 €	13 834	--	143 700	(154 000)	3 534
TOTAL		1 581 800	--	--	(154 000)	1 427 800

Note 23. — Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 juillet 2012 sont les suivants :

ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNES EN MILLIERS D'EUROS	MONTANT	MOINS D'1 AN	DE 1 A 5 ANS
Effets escomptés non échus	--	--	--
Avals, cautions, garanties (Mayridis)	100	--	100
Engagements de crédit-bail mobilier	--	--	--
Engagements de crédit-bail immobilier	--	--	--
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	168	--	168
TOTAL	268	--	268

Les engagements hors bilan ont été identifiés par tout moyen en possession d'IGE+XAO.

La présentation qui en est faite n'omet pas l'existence d'un engagement significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 24. — Rémunération des organes d'Administration

La rémunération des organes d'Administration de la Société IGE+XAO se présente de la façon suivante (en €) :

Pour l'exercice 2011/2012 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 427	121 145

Pour l'exercice 2010/2011 :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE					
REMUNERATIONS	292 665	90613	40 554	3 500*	--	427 332	103 111

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de

salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Note 25. — Risques de change

Le risque de change est non significatif chez IGE+XAO.

Note 26. — Risques de taux

IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2012, IGE+XAO ne dispose pas d'emprunt bancaire. IGE+XAO n'utilise aucun instrument de taux.

Note 27. — Risques sur valeurs mobilières de placement

La politique d'IGE+XAO est à ce jour de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit par des SICAV monétaires soit par des comptes à terme soit enfin par des Bons à Moyen Terme Négociable.

Les taux des comptes à terme sont garantis à la souscription. Les sommes versées ne sont pas bloquées. Les intérêts sont versés à l'échéance finale ou lors du remboursement anticipé total ou partiel.

Les taux des BMTN sont indexés à l'EURIBOR 3 mois majoré d'un pourcentage évoluant au cours des échéances. Les sommes versées sont bloquées les 6 premiers mois. Les intérêts sont versés trimestriellement.

Note 28. Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
IGE SA	4 619 327	3 961 646	99,13	4 800 732	4 800 732	427 495	--	18 943 118	2 803 375	2 403 072	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC	1 524	--	90,00	1 372	1 372	545	--	2 459 769	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
MAYRIDIS SARL	65 000	165 340	99,94	330 480	309 480	15 619	100 000	222 865	30 789	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E CONSULTING	100 000	142 813	50%	46 990	46 990	25 103	--	675 737	51 628	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	(171 224)	50%	573 000	573 000	--	--	456 213	(167 882)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	267 966	739 802	94,27	783 275	783 275	--	--	2 497 624	176 146	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL BALKAN	438 174	97 101	100,00	420 665	420 665	--	--	675 756	34 504	--	Siège social : Sofia
CAE DEVPT APS DENMARK	16 800	991 436	100,00	351 129	351 129	--	--	982 043	300 215	--	Siège social : Birkerod
IGE XAO MADAGASCAR	17 900	1 829	100,00	20 945	20 945	16 976	--	139 652	4 574	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO CHINE	95 168	(41 960)	100,00	70 445	53 445	--	--	279 698	12 387	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO TUNISIE	10 042	33 096	100,00	11 350	11 350	1 440	--	218 651	13 038	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC	36 322	51 610	100,00	34 808	34 808	--	--	158 572	20 654	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO A/S DENMARK	67 198	1 259 522	49,00	587 986	587 986	--	--	1 140 944	217 317	39 800	Siège social : Birkerod
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 001	338 785	100,00	25 000	25 000	--	--	1 121 158	85 487	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005	300 008	99,00	3 049	3 049	--	--	663 420	96 437	--	Siège social : Madrid
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400	991 783	99,00	66 345	66 345	--	--	1 869 497	202 294	--	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	153 199	(181 536)	100,00	150 930	133 930	50 536	--	211 001	(51 386)	--	Siège social : Sheffield

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détention	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA €	Résultat €	Dividendes En €	Observations
IGE+XAO NORTH AMERICA	81	(4302)	99,90	56	56	160 221	--	348 857	17 760	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV (NETHERLAND)	18 151	505 410	100,00	691 475	691 475	--	--	1 111 550	217 176	--	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO USA	8	72 096	100,00	1	1	0	--	174 737	9 995	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO SWITZERLAND	16 647	72 694	100,00	225 000	210 000	--	--	126 471	25 782	23 100	Siège social : Nidau
TOTAL EN EUROS	////////		////////	9 195 034	9 125 034	697 935	100 000	////	////////	2 465 972	

Note 29. — Autres informations

Fiscalité

Le Groupe fiscal se compose des sociétés suivantes :

IGE+XAO, SA
IGE, SA
Mayridis Voyages, SARL

Chacune des sociétés intégrées fiscalement constate l'impôt qu'elle aurait dû payer si elle avait été imposée séparément.

Au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012, le résultat fiscal du Groupe s'élève à 3 665 K€. A cette date, le groupe fiscal ne dispose plus ni de déficit ordinaire reportable ni d'amortissement réputé différé restant à reporter.

La différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt dû en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 37032 euros et correspond principalement à la neutralisation de la réintégration de la quote-part de frais et charges dans le cadre du régime mère et filiales.

Consolidation

La Société IGE+XAO établit et publie des comptes consolidés en qualité de société mère du Groupe IGE+XAO. Au 31 juillet 2012, les comptes consolidés ont été établis selon les normes IFRS.

Effectif moyen

Effectif Equivalent Temps Plein	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
IGE+XAO	14	14	16
Total	14	14	16

IV. – Rapport de gestion

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, dont l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses rapports annexés et présentation par le Conseil d'Administration des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 juillet 2012 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce ;
- Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société conformément à l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON ;
- Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON ;
- Nomination d'un Administrateur ;
- Démissions d'un co-Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant et nominations d'un co-Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

A. Situation financière et résultats du Groupe

Note 1. — Evolution du Groupe

Le Groupe IGE+XAO avec ses filiales de production et de commercialisation, situées principalement en Europe ainsi qu'en Amérique du Nord et en Chine, représente aujourd'hui environ 65 000 licences diffusées à travers le monde.

Au cours de l'exercice 2011/2012, IGE+XAO a poursuivi sa stratégie de développement.

Principales données opérationnelles

Le tableau ci-joint présente pour les exercices clos les 31 juillet 2012, 2011 et 2010 les principales données opérationnelles du Groupe retraitées aux normes IFRS :

En K€	2011/2012	2010/2011	2009/2010
Chiffre d'affaires	23 386	22 324	21 306
Autres produits d'exploitation y compris crédit impôt recherche	791	807	518
Charges d'exploitation	18 822	18 219	17 906
dont charges de personnel	12 349	12 003	11 640
Résultat opérationnel courant	5 355	4 912	3 918
Résultat opérationnel	5 355	4 912	3 865
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	5 705	5 031	3 939
Impôts exigibles et différés	(1 473)	(1 518)	(1 024)
Résultat de l'ensemble consolidé	4 331	3 629	3 018
Résultat net - part du Groupe	4 305	3 607	3 000

Situation au 31 juillet 2012

Sur l'exercice 2011/2012, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 23 385 942 €, soit une progression de 4,8% par rapport à l'exercice précédent.

Sur la même période, le résultat opérationnel courant, en hausse de 9%, franchit la barre des 5 millions d'euros pour s'établir à 5 355 127 €. Ces bons résultats, tant en termes d'activité que de maîtrise des charges, conduisent à un accroissement de la rentabilité opérationnelle qui passe de 22% à 23%. Le résultat net s'élève à 4 304 874 € contre 3 606 505 € un an plus tôt, soit une progression de 19,4%, aboutissant à une marge nette** de 18,4% contre 16,2% sur l'exercice précédent.

Fort de ses résultats et de ses solides fondamentaux, le Groupe entend poursuivre son plan de développement. Ainsi au niveau commercial, après la récente création d'une filiale de distribution en Turquie, IGE+XAO prévoit de renforcer sa présence sur les continents américain et asiatique. Sur le plan technique, le Groupe entend renforcer son offre de logiciels et de services afin de satisfaire les demandes notamment dans les domaines de l'automatisation, de l'aéronautique et des transports. Conformément à son «Business Plan», le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant un niveau élevé de rentabilité et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 18 octobre 2012 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2011

Sur l'exercice 2010/2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe IGE+XAO atteint 22 323 743 €, soit une progression de 4,8%.

Sur la même période, IGE+XAO accroît significativement sa rentabilité avec un résultat opérationnel en augmentation de 25,4%. Le résultat net s'établit à 3 606 505 € contre 2 999 596 € un an plus tôt,

soit une progression de 20,2%, aboutissant à une marge nette** de 16,2% contre 14,1% sur l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique par la croissance de l'activité, notamment à l'international, conjuguée à l'amélioration du modèle économique du Groupe.

Enfin, fort de ses bons résultats et de ses solides fondamentaux financiers, IGE+XAO confirme son plan de marche visant l'ouverture de trois nouveaux sites à l'international et le maintien d'un niveau d'investissements significatif en Recherche et Développement, notamment autour de ses solutions PLM et d'ingénierie collaborative dédiées à l'électricité. Le Groupe prévoit de réaliser ces opérations en préservant son niveau élevé de rentabilité tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique.

* Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 21 octobre 2011 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

** Marge nette : résultat net / chiffre d'affaires

Situation au 31 juillet 2010

Dans un contexte économique 2009/2010 difficile, le Groupe IGE+XAO affiche un chiffre d'affaires consolidé annuel de 21 306 152 €, marqué par un rebur à la croissance sur les deux derniers trimestres (respectivement +0,8% et +1,3%) après un premier semestre en recul de 5,4%. Cette reprise de l'activité est le reflet de la stratégie de diversification de clientèle du Groupe et d'une bonne dynamique à l'international.

Parallèlement, IGE+XAO améliore significativement sa rentabilité opérationnelle avec des résultats opérationnel courant et opérationnel qui augmentent respectivement de 14,2% et 15,9%. Cette évolution favorable est le fruit de la maîtrise des coûts d'exploitation ainsi que de l'amélioration du « Business Model ». Ces deux facteurs ont notamment permis au Groupe, tout en optimisant ses coûts, de maintenir son effort d'innovation et de conquête des marchés. Le résultat net s'élève à 2 999 596 € contre 2 740 330 € un an plus tôt, soit un taux de marge nette** de 14,1% contre 12,6% sur l'exercice précédent.

Enfin, IGE+XAO dispose de solides fondamentaux avec un portefeuille clients diversifié, une forte présence à l'international ainsi qu'une rentabilité élevée et une trésorerie nette de 17 M€. Dans ce contexte et tout en restant vigilant quant à l'évolution de la conjoncture économique, IGE+XAO entend maintenir un niveau d'investissement significatif en Recherche et Développement tout en préservant l'intégralité de ses capacités de croissance. Ainsi, sur l'exercice 2010/2011, le Groupe prévoit la mise sur le marché de versions majeures de ses logiciels phares : SEE Electrical, SEE Electrical Expert et SEE Electrical Harness PLM ainsi que leur commercialisation sur de nouveaux pays.

** résultat net sur chiffre d'affaires

Note 2. — Principales données du bilan et fluctuations

Les tableaux ci-joints présentent pour les exercices clos les 31 juillet 2012, 2011 et 2010 les principales données du bilan ainsi que les flux de trésorerie afférents :

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Actifs non courants	3 346	3 213	3 316
Actifs courants	29 468	29 006	26 044
dont Disponibilités	21 197	21 118	17 647
ACTIF	32 814	32 219	29 360

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capitaux propres	21 270	21 732	19 006
Passifs non courants	1 611	1 592	1 502
Passifs courants	9 933	8 895	8 852
PASSIF	32 814	32 219	29 360

Capitaux propres (en milliers d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe -
Capitaux propres au 31 juillet 09	16 832
Distribution de dividendes	(678)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 066
Impact retraitement sur actions propre	(92)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Impact du rachat des participations polonaises ne donnant pas le contrôle	(182)
Capitaux propres au 31 juillet 10	18 950
Distribution de dividendes	(756)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	3 638
Impact retraitement sur actions propre	(164)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	4
Capitaux propres au 31 juillet 11	21 672
Distribution de dividendes	(891)
Produits et charges enregistré(e)s au titre de la période	4 277
Impact retraitement sur actions propre	(3 838)
Impact annulation des PV sur cession d'actions propres	18
Rachat de titres sans contrôle	(33)
Capitaux propres au 31 juillet 12	21 205

Les investissements

Les investissements du Groupe sont constitués pour l'essentiel des dépenses consacrées aux développements de nouveaux logiciels ou nouvelles fonctionnalités. Ces investissements réalisés majoritairement sur les fonds propres de la Société sont comptabilisés directement dans les charges de l'entreprise. Certains de ces investissements peuvent bénéficier d'aides sous la forme d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation. Ils peuvent dans ce cas et lorsqu'ils répondent aux exigences tant de suivi technique que d'opportunités commerciales, être immobilisés le temps de leur mise effective sur le marché. Les dépenses ainsi activées sont amorties sur 4 ans. Au 31 juillet 2012, il n'y a pas de frais de recherche et développement immobilisés à l'actif du bilan.

Investissements en matériels

Les investissements courants du Groupe consistent essentiellement en matériel informatique (ordinateurs, serveurs, périphériques,...). Ils s'analysent comme suit sur la période couverte par les informations financières historiques :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	ACQUISITIONS 31 juillet 2011	31 juillet 2010
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(210)	202	124

L'équipement moyen nécessaire par personne se situe à environ 1 300 euros (matériel informatique) avec une obsolescence technologique rapide (environ 4 ans).

Investissements financiers

Au cours de l'exercice 2011/2012, il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation.

L'endettement financier

Il est non significatif sur les périodes analysées.

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	VARIATION DE TRESORERIE		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Flux sur l'exploitation	5 153	4 695	4 413
Flux sur investissements	(244)	(225)	(448)
Flux sur opérations de financement	(4 845)	(988)	(736)
Incidences des variations de taux de change	15	(11)	57
Variation de trésorerie nette	79	3 471	3 286
Trésorerie en début d'exercice	21 118	17 647	14 361
Trésorerie en fin d'exercice	21 197	21 118	17 647
Variation de trésorerie nette	79	3 471	3 286

La trésorerie est passée de 4,8 M€ en juillet 2003 à 21,1 M€ en juillet 2012. Cette situation résulte des flux de trésorerie générés par l'activité et en particulier du développement de l'activité traditionnelle couplée avec la réalisation de projets et contrats avec des grands comptes.

Sur l'exercice 2011/2012, l'activité a généré un flux positif d'exploitation d'un montant de 5,1 M€ qui a toutefois été absorbé par le rachat d'actions propres pour un montant de 3,8 M€, la distribution de dividendes d'un montant de 0,9 M€ (0,60 par action) et les flux récurrents d'investissement et de financement (remboursement Coface) pour le solde.

Sur l'exercice 2010/2011, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Par ailleurs, la Société a procédé à une distribution de dividendes de 756 K€ (0,48 par action).

Sur l'exercice 2009/2010, la variation positive de trésorerie provient essentiellement des flux de trésorerie positive générée par l'exploitation. Parallèlement, la Société a procédé au rachat des parts minoritaires de la société IGE+XAO Polska Z.o.o. pour un montant de 315 K€ (cf point B – note 1) et à la distribution de dividendes à hauteur de 680 K€ (0,43 euro par action).

Aucun frais de R&D n'a été porté en immobilisations sur les exercices 2011/2012, 2010/2011 et 2009/2010.

Situation et ressources de financement

L'endettement du Groupe à moyen et long terme est non significatif :

(en milliers d'euros)	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Emprunts bancaires – part à plus d'un an	--	--	--
Avances remboursables			
– part à plus d'un an	387	486	515
– part à moins d'un an	52	52	100
Trésorerie	21 197	21 118	17 647

La situation du Groupe en matière d'endettement net (Endettement brut diminué de l'ensemble de la trésorerie) permet à IGE+XAO d'envisager des opportunités de croissance tant internes qu'externes.

Note 3. — Activités en matière de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement correspondent essentiellement aux frais relatifs au personnel, ingénieurs développeurs en majorité, participant au développement des produits du Groupe IGE+XAO.

Les frais de recherche et développement liés aux logiciels pour lesquels une licence doit être commercialisée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dès lors qu'ils ne remplissent pas les critères techniques, économiques et de suivi permettant de les immobiliser. L'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont

été exposés à l'exception des coûts liés à des projets faisant l'objet d'un financement par l'octroi d'avances remboursables ou de subventions d'exploitation.

La durée d'amortissement de ces frais de développement est alors de 4 ans.

Les frais de recherche et de développement qui représentent environ 24% du chiffre d'affaires, s'élèvent à 5,6 M€ en 2011/2012 et à 5,3 M€ sur 2000/2011 et 2009/2010. Ces données traduisent l'important effort consacré à la recherche, au développement et à l'industrialisation des produits.

Sur les trois dernières années, les efforts de recherche et développement ont principalement porté sur:

- ✓ le PLM (Product Life-cycle Management) Electrique: après avoir répondu aux besoins des industriels en matière de CAO Electrique des biens d'équipement (machine de productions,...), le Groupe IGE+XAO s'est lancé dans le développement d'une suite logicielle dédiée à la conception et à la maintenance des installations électriques embarquées (avions, hélicoptères, automobile, simulateurs de vol,...);
- ✓ le développement d'un environnement de conception collaborative pour ses logiciels SEE Electrical Expert et SEE Electrical PLM ;
- ✓ la configuration d'équipements à partir de catalogues aux multiples contraintes ;
- ✓ la conception d'installations électriques pour le bâtiment ;
- ✓ le passage en technologie internet et web pour les logiciels du Groupe IGE+XAO.

Note 4. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

En octobre 2011, IGE+XAO SA a racheté 4% des parts de la société IGE+XAO Italy SRL sur les 5% de participation ne donnant pas le contrôle. Par défaut, les comptes de la filiale italienne restent consolidés par intégration globale comme par le passé à hauteur de 100%.

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Cette décision respecte l'article L 225-209 al 4 du Code de commerce selon lequel les actions auto détenues peuvent être annulées dans la limite de 10% du capital social de la Société par période de 24 mois, sachant qu'au cours des 24 derniers mois, aucune réduction de capital social de la Société n'a eu lieu.

Le Conseil d'Administration a décidé, par ailleurs, d'imputer la différence entre la valeur de rachat des titres annulés qui s'élève à 4 051 537,46 euros et leur montant nominal, soit la somme de 592 900 euros, sur le compte « Autres réserves » qui est ramené de 8 582 165,56 euros à 5 123 528,10 euros.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Le 20 juillet 2012, la filiale de distribution IGE-XAO YAZILIM DAĞITIM LIMITED ŞİRKETİ a été officiellement créée à Istanbul en Turquie. Toutefois, elle a été lancée sur le plan opérationnel à compter du 1er septembre 2012.

B. Situation financière et résultats de la Société IGE+XAO SA

La Société IGE+XAO SA exerce les activités suivantes :

- gestion des participations détenues,
- gestion de trésorerie du Groupe,
- prestations administratives et comptables pour les différentes sociétés du Groupe.

Note 1. — Evénements significatifs de l'exercice et événements importants survenus depuis la date de clôture

Evénements significatifs de l'exercice

cf. ci-dessus

Evénements importants survenus depuis la date de clôture :

cf. ci-dessus

Note 2. — Données opérationnelles et issues du bilan

(en milliers d'euros)	COMPTE DE RESULTAT		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Chiffre d'affaires	2 530	2 403	2 399
Charges d'exploitation	2 575	(2 441)	(2 422)
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	2 762	3 010	2 032
Résultat net	2 634	2 906	2 032

(en milliers d'euros)	ACTIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Actif immobilisé	9 154	9 190	9 090
Actif circulant	8 277	10 372	8 195
ACTIF	17 431	19 562	17 285

(en milliers d'euros)	PASSIF		
	31 juillet 2012	31 juillet 2011	31 juillet 2010
Capitaux propres	16 036	18 344	16 193
Autres dettes	1 395	1 218	1 091
PASSIF	17 431	19 562	17 285

Le résultat financier s'analyse comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	31 juillet 2012	31 juillet 2011
Dotations aux provisions		
- dépréciation des titres participation	--	(45)
- dépréciation des VMP	--	--
- risque de change	--	(1)
Reprises sur provisions		
- reprise sur titres participation	109	52
- risque de change	1	--
Produits financiers de participation	2 472	2 902
Produits financiers nets sur cession de VMP	74	46
Différences de change	5	(5)
Autres charges et produits financiers	101	61
TOTAL	2 762	3 010

C. Affectation du résultat de l'exercice

Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 juillet 2012 de la Société IGE+XAO s'établit à 2 633 955€. La réserve légale est dotée en totalité

Il est proposé la distribution d'une somme globale de 1 085 128 € qui sera prélevée sur le bénéfice de l'exercice. La somme distribuée permettra le paiement d'un dividende brut de 76 centimes d'euro par action contre 60 et 48 centimes d'euro respectivement en 2011/2010 et 2010/2011.

Le solde d'un montant de 1 548 827 € sera porté en « Autres réserves ».

Les actionnaires sont informés qu'à compter de 2013, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts, ne peuvent plus opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire. Les dividendes ainsi perçus à compter de 2012 devraient être soumis au barème progressif de l'impôt en 2013, pour leur montant réduit de l'abattement forfaitaire de 40 % et des frais supportés dans l'année pour les percevoir. Les prélèvements forfaitaires déjà opérés en 2012 devraient être considérés comme des acomptes à valoir sur l'impôt à payer.

Les actions détenues par la Société IGE+XAO, au jour de la mise en paiement du dividende ne donnant pas droit au dividende, les sommes correspondant au dividende de ces actions seront affectées au poste "Report à nouveau".

Conformément à la loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale du 28 juillet 2011 et plus précisément au dispositif relatif à la prime de partage de la valeur ajoutée, qui stipule que toute hausse des dividendes versés aux actionnaires doit être accompagnée, en contrepartie, du versement d'une prime à tous les salariés des filiales français, le Groupe a signé post-assemblée générale du 31 janvier 2012 un accord permettant le versement d'une prime de 100 €uros à chaque salarié français.

D. Dividendes distribués au titre des trois exercices précédents

Conformément aux dispositions légales (article 243 bis du Code Général des Impôts), le dividende versé aux actionnaires de la Société au cours des trois derniers exercices clos a été le suivant :

(en milliers d'euros)	DIVIDENDE PAR ACTION	AVOIR FISCAL PAR ACTION
Exercice clos le 31 juillet 2009	0,43 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2010	0,48 €	---
Exercice clos le 31 juillet 2011	0,60 €	---

E. Conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce

Conformément à l'article L.225-40 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de Commerce seront soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Il est précisé qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société IGE+XAO SA n'a pas conclu de nouvelles conventions autorisées.

Les Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de cette information qu'ils ont décrite dans leur rapport spécial.

F. Dépenses et charges non déductibles

Le montant des charges non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à 9 201€ au 31 juillet 2012.

G. Renouvellement du programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration propose de renouveler le programme de rachat d'actions conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce permettant à la Société d'acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

Le descriptif du programme de rachat d'actions est mis à disposition. Une synthèse du programme en cours au 31 juillet 2012 est présentée en point Q note 5.

H. Allocation de jetons de présence

Conformément à l'article L.225-45 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'allouer à chaque Administrateur indépendant et/ou qui ne reçoit pas de rémunération directe d'une des filiales du Groupe IGE+XAO des jetons de présence d'un montant maximum de 1 900 euros.

I. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Charles BAUDRON arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Le Conseil d'Administration propose de le soumettre au vote de l'Assemblée pour son renouvellement.

J. Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BAUDRON arrive à échéance à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Le Conseil d'Administration propose de le soumettre au vote de l'Assemblée pour son renouvellement.

K. Nomination d'un Administrateur

L'Assemblée Générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012 devant également statuer sur le renouvellement de deux de ses Administrateurs aura à se prononcer sur la nomination d'un nouvel Administrateur.

Le Conseil d'Administration propose de nommer Madame Anne Varon dont un résumé du curriculum vitae est proposé ci-après :

« Anne Varon mène sa carrière professionnelle depuis plus de 20 ans dans le monde de l'électricité. Diplômée de l'école des cadres – Option Commerce à l'international – elle a fait ses armes chez Philips au commerce (Philips Sécurité) tout d'abord puis au marketing (Philips Lighting) ; elle rejoint en 1997 le Groupe américain Panduit, fabricant d'accessoires de câblage électrique et de pré-câblage informatique, pour lequel elle est en charge de la direction commerciale Europe du Sud puis Europe. Après l'obtention d'un MBA en gestion des entreprises, Anne Varon prend en 2003 le poste de Directeur Général chez Moeller Electric puis elle occupe la Présidence des sociétés françaises du Groupe après le rachat de ce dernier par Eaton International. Ses compétences s'étendent aujourd'hui du management des organisations à la conduite tant financière que stratégique des entreprises. »

L. Démission d'un Co-Commissaire aux comptes titulaire et d'un Co-Commissaire aux comptes suppléant

Le Conseil d'Administration a pris acte des démissions de Monsieur Bernard Paris en qualité de Co-Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Thierry Dubut en qualité de Co-Commissaire aux comptes suppléant.

M. Nominations d'un Co-Commissaire aux comptes titulaire et d'un Co-Commissaire aux comptes suppléant en remplacement des Co-Commissaires aux comptes démissionnaires

En remplacement des Co-Commissaires aux comptes démissionnaires et pour la durée restante de leurs mandats en cours, le Conseil d'Administration propose de nommer d'une part Monsieur Marc LOPEZ, domicilié Espace Valentine B, 1 Montée de Saint-Menet, 13 011 MARSEILLE, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, et d'autre part Monsieur Albert SASSO, Cabinet DSO, domicilié BP 3004, Porte de l'Arenas, 455 Promenade des Anglais, 06 201 NICE Cedex 03, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant, et ce pour la période restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2016.

N. Stratégie et tendances

L'objectif du Groupe IGE+XAO est de devenir le leader mondial de la conception assistée par ordinateur et du PLM dédiés à l'électricité. Pour ce faire, la stratégie du Groupe à moyen terme s'appuie sur quatre axes majeurs :

- l'innovation qui se manifeste notamment au niveau de la politique de R&D du Groupe ;
- l'ouverture de nouveaux marchés tant sur le plan international avec la création de nouvelles filiales notamment en Turquie (au Brésil et en Russie en prévision), que sur le plan de la diversification de son offre avec le lancement de nouvelles lignes de produits et de services (PLM, Bâtiment, Fabrication de harnais, Consulting...);
- le renforcement des partenariats dans la continuité des actions développées jusqu'alors, avec notamment l'optimisation d'un réseau de distributeurs et d'apporteurs d'affaires en Asie;
- la recherche d'opportunités de croissance externe visant à consolider la position du Groupe sur le marché de la CAO et du PLM Electriques ou à apporter des offres complémentaires.

O. Politique de risque

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Note 1. — Risque de liquidité

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. En effet, le Groupe n'a aucun endettement auprès d'un établissement bancaire. Au 31 juillet 2012, IGE +XAO dispose d'une solide situation de trésorerie et d'une dette financière à moins d'un an nulle.

Par ailleurs, les passifs financiers du Groupe ne sont assortis d'aucune clause particulière susceptible d'en modifier significativement les termes.

Note 2. — Risque de change

Chez IGE+XAO, le risque de change est lié essentiellement à des investissements dans des filiales étrangères et il se matérialise lors de la conversion des comptes de la filiale dans la devise de présentation de la société consolidante IGE+XAO (en euro – impact en capitaux propres).

La position du Groupe au 31 juillet 2012 peut être analysée de la façon suivante :

En milliers	Zloty polonais	Leva bulgare	Couronne danoise	Dinar tunisien	Dirham marocain	Ariary malgache
	PLN	BLN	DKK	TND	MAD	MGA
Total Actif	6 319	1 122	8 922	162	1 170	137 210
Total des dettes et provisions	2 182	75	1 420	76	201	82 103
Position nette avant gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Position hors bilan	--	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	4 137	1 047	7 502	86	969	55 107
Taux clôture	0,243605	0,5113	0,134396	0,502084	0,090804	0,000358
Position nette globale en €	1 008	535	1 008	43	88	20
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	41	11	75	1	10	551

En milliers	Dollar américain	Remimbi Yuan chinois	Franc suisse	Dollar Canadien	Livre Sterling
	USD	RMB	CHF	CAD	GBP
Total Actif	215	451	199	435	72
Total des dettes et provisions	127	35	92	440	94
Position nette avant gestion	88	416	107	(5)	(22)
Position hors bilan	--	--	--	--	--
Position nette après gestion	88	416	107	(5)	(22)
Taux clôture	0,814067	0,127964	0,832362	0,812216	1,275592
Position nette globale en €	72	53	89	(4)	(28)
Impact en K€ d'une variation d'1 centime d'euros	1	4	1	0	0

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change pour l'instant mais pourra être conduit à contracter des couvertures si nécessaire.

Les moyens mis en œuvre pour assurer la gestion du risque correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change ainsi qu'à une analyse régulière des risques avec la Direction.

La société d'exploitation française du Groupe IGE+XAO achète des prestations de production de logiciels et/ou des prestations de service aux sociétés polonaise, bulgare, danoise, chinoise, malgache, tunisienne et marocaine du Groupe et vend aux sociétés de commercialisation du Groupe des logiciels et des prestations de maintenance à des fins de distribution.

Note 3. — Risque de taux

Le Groupe IGE+XAO n'est pas exposé à ce jour à des risques de taux.

Au 31 juillet 2012, il n'y a pas, au sein des sociétés du Groupe, de solde d'emprunt à plus d'un an. Les emprunts contractés dans le passé ont été faits en euros sur la base d'un taux fixe. IGE+XAO n'utilise aucun instrument dérivé de taux.

Compte tenu du développement de son activité internationale, IGE+XAO pourra être conduit à contracter des prêts dans les différents pays où le Groupe sera implanté.

Note 4. — Risque sur actions

La politique du Groupe à ce jour est de rémunérer sa trésorerie avec une prise minimale de risques soit essentiellement par le biais de SICAV monétaires qui sont revendues à la date de chaque arrêté comptable.

Dans les années à venir, le Groupe pourrait être conduit à recourir à des produits de placement plus complexes.

Note 5. — Risque de crédit

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas susceptible d'octroyer un crédit. A la clôture, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ses actifs échus non provisionnés.

Par ailleurs, au niveau du risque clients, l'analyse suivante peut être faite :

- les grands comptes présentent peu de risques d'insolvabilité ;
- les clients de taille PME/PMI présentent un risque d'insolvabilité plus élevé, contrôlé par une cellule interne de recouvrement. Les risques éventuels relevés font l'objet de dépréciations.

Au 31 juillet 2012, les pertes sur créances non dépréciées représentent moins de 2% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Note 6. — Risques juridiques

A sa connaissance, IGE+XAO n'encourt pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Note 7. — Risques liés à l'image et à la réputation

La réputation et l'image de la Société peuvent être compromises à tout moment. Aucune entreprise ne saurait être à l'abri d'un évènement indésirable, lié à l'utilisation d'un produit ou à un comportement individuel critiquable.

Le Conseil d'Administration réfléchit à la mise en place d'une charte de déontologie qui rappellera notamment les règles de conduite qui font l'intégrité et l'éthique d'IGE+XAO.

P. Assurances

Note 1.— Politique générale d'assurance du Groupe

L'objectif de la politique d'assurance est de protéger le patrimoine du Groupe de la survenance de risques significatifs identifiés qui pourraient l'affecter. Ce transfert de risque s'intègre dans le processus de gestion des risques du Groupe.

Note 2.— Responsabilité civile des mandataires sociaux

Le Groupe bénéficie d'un programme d'assurance responsabilité civile des dirigeants et mandataires sociaux.

Q. Informations concernant le capital social

Note 1. — Droits de vote et nombre de droits

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué :

- à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ;
- aux actions nominatives attribuées à un actionnaire, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Ce droit de vote double cessera de plein droit pour toute action convertie au porteur ou transférée en propriété. Néanmoins, n'interrompt pas le délai de deux ans fixé ou conserve le droit acquis, tout transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Note 2. — Détention d'actions et franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à posséder, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes morales qu'elle contrôle au sens de l'article L.233.3 du Code de Commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote représentant deux (2) pour cent du capital ou des droits de vote de la société ou tout multiple de ce pourcentage et ce même si ce multiple dépasse le seuil légal de 5 % devra, selon l'article 8 des statuts, notifier à la société le nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède par lettre recommandée avec accusé réception au siège social de la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils.

Cette obligation d'information s'applique dans les mêmes conditions que celles prévues à l'alinéa précédent chaque fois que la fraction du capital détenue devient inférieure à l'un des seuils prévus à l'alinéa ci-dessus.

En cas de non-respect de ces dispositions, les participations en capital ou droit de vote excédant le seuil donnant droit à déclaration seront privés du droit de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si cette privation est demandée par un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble ou séparément 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

Note 3. — Identité des principaux actionnaires à la clôture de l'exercice social

L'information a été établie sur la base des notifications reçues par la Société en application de l'article L 233-7 du Code de commerce.

Au dernier jour de l'exercice social clos le 31 juillet 2012, la situation était la suivante :

	% DU CAPITAL	% DE DROITS DE VOTE
2 à 5 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ Proxinvest ▪ Robert Grèzes ▪ AXA Investment Managers Private Equity Europe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Siparex ▪ Equity Europe ▪ Robert Grèzes
5 à 10 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ALTO INVEST ▪ Charles Baudron 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ALTO INVEST ▪ ODYSSEE VENTURE
10 à 15 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ODYSSEE VENTURE ▪ Alain Di Crescenzo 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Charles Baudron
15 à 20 %	--	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alain Di Crescenzo
20 à 25 %	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées 	--
25 à 33 1/3 %	--	<ul style="list-style-type: none"> ▪ IRDI Midi-Pyrénées
33 1/3 à 50 %	--	--
50 à 66 2/3 %	--	--
66 2/3 % à 90%	--	--
90 à 95 %	--	--
Plus de 95 %	--	--

La société de gestion de fonds Alto Invest SA a franchi à la hausse le seuil de détention légal de 8% en capital le 4 juillet 2012 après l'avoir franchi à la baisse le 26 juin 2012 consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres. Par ailleurs, elle a franchi à la baisse le seuil statutaire de 6% des droits de vote le 2 janvier 2012.

Le fonds FCPR ICSO'1 a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% en capital et en droits de vote le 25 juin 2012, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Les fonds Axa Private Equity (FCPI AXA Placement Innovation V, AXA Placement Innovation VII, AXA Placement Innovation VIII et AXA Placement Innovation IX) agissant de concert ont franchi à la baisse les seuils de détention légaux de 5%, 4% et 2% en capital et de 2% en droits de vote le 14 novembre 2011.

Le fonds FCPI AXA Placement Innovation VI a franchi individuellement à la baisse le seuil en capital de 2% en date du 20 septembre 2011.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Note 4. — Etat de la participation des salariés au capital social

Actionnariat salarié

Depuis la loi sur l'épargne salariale du 20 février 2001, prise en sa dernière modification par la loi Breton du 26 juillet 2005, et conformément à l'article L225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, tous les trois ans, les sociétés anonymes ont l'obligation légale de demander aux actionnaires de leurs sociétés de se prononcer sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque les actions détenues par les salariés de la société ou de celles qui lui sont liées, au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, représentent moins de 3% du capital social.

Constatant que le pourcentage d'actions détenues par le personnel salarié au sein de notre capital social au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce est inférieur à 3 %, l'Assemblée Générale, statuant en la forme extraordinaire en date du 31 janvier 2012, a été invitée à se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société. Cette résolution a été rejetée.

Plan d'options d'achat d'actions : transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres

Néant

Note 5. — Autorisation d'achat et de vente de ses propres actions par la Société

S'agissant du rachat d'actions, il est demandé aux actionnaires d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir des actions de la Société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social de la Société conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, cette limite légale comprenant les actions auto-détenues par la Société dans le cadre des précédentes autorisations de rachat d'actions propres.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé la note d'information visée par l'AMF sur les programmes de rachat d'actions. L'information préalable du public se fait par un descriptif du programme qui doit être publié préalablement à la réalisation du programme. L'acquisition des actions doit respecter les dispositions édictées par le Règlement Européen 2273/2003 et par l'AMF, savoir :

- rachats d'actions réalisés en vue d'opérations de croissance externe notamment fusion, ou offre publique d'échange
- rachats d'actions effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés dans la charte de déontologie de l'AFEI

Dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 26 juin 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Par ailleurs, suite à cette opération et conformément aux dispositions de l'article L 225-211 du Code de commerce , il est précisé que, dans le cadre des autorisations données lors des différentes assemblées générales ordinaires (la dernière datant du 31 janvier 2012) d'intervenir sur le marché des actions de la Société en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, 3 534 (0,25%) actions de la Société étaient détenues par la Société au 31 juillet 2012.

Les mouvements sur l'exercice 2011/2012 s'analysent comme suit :

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT ^o	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
				POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTES A TERME
Nombres de titres	155 574	11 874	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	143 863	--	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	11 711	11 874	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	26,63	27,98	26,31	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant	4 143 528	332 203	4 051 537	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Répartition par objectif des titres détenus au 31 juillet 2012

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,25%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	3 534
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	176
dont titres affectés au contrat de liquidité	3 321
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	37
Valeur comptable du portefeuille au 31 juillet 2012 en €	116 601
Valeur de marché du portefeuille au 31 juillet 2012 en €	122 630

Note 6. — Détails des options de souscription ou d'achat d'actions consenties au cours de l'exercice 2011/2012 envers les Mandataires sociaux

Néant.

Note 7. — Options consenties aux salariés non Mandataires sociaux les mieux allotés au cours de l'exercice 2011/2012

Néant.

Note 8. — Evolution du cours du titre au cours de l'exercice écoulé

Au titre des exercices 2012/2011, 2011/2010 et 2010/2009, nous avons pu suivre l'évolution du cours de l'action de la Société IGE+XAO, de la manière suivante :

MOIS	NOMBRE DE TITRES	CAPITAUX	COURS		COURS MOYEN
	ECHANGES	EN K€	LE PLUS BAS EN €	COURS LE PLUS HAUT EN €	EN €
01/09	7 842	146	17,9	19,4	18,7
02/09	115 144	213	18,1	19,0	18,5
03/09	55 592	1 076	19,0	20,2	19,3
04/09	34 284	694	20,2	21,0	20,2
05/09	17 437	357	20,5	20,8	20,5
06/09	22 083	468	20,5	22,0	21,1
07/09	23 481	508	21,0	21,9	21,7
08/09	4 073	91	21,0	23,0	22,4
09/09	10 827	229	20,5	22,5	21,2
10/09	29 323	619	20,8	22,4	21,1
11/09	11 441	256	21,0	23,2	22,4
12/09	14 682	335	21,5	23,4	22,8
01/10	44 452	926	20,5	22,4	20,8
02/10	64 028	1 340	19,5	21,3	20,9
03/10	4 574	97	20,5	21,7	21,3
04/10	10 886	239	21,3	22,8	22,0
05/10	5 650	125	22,0	22,8	22,3
06/10	9 992	224	22,1	22,7	22,4
07/10	11 250	253	21,8	23,5	22,5
08/10	2 310	50	21,0	22,5	21,7
09/10	10 232	234	22,1	23,1	22,9
10/10	13 510	313	22,1	24,3	23,2
11/10	18 321	478	23,3	27,7	26,1
12/10	39 619	978	24,0	25,0	24,7
01/11	8 866	220	24,1	25,8	24,8
02/11	36 698	986	25,3	27,0	26,9
03/11	4 952	125	24,0	26,5	25,2
04/11	41 539	1 085	25,0	26,6	26,1
05/11	28 126	704	24,9	26,0	25,0
06/11	11 702	301	23,9	26,2	25,7
07/11	34 831	873	25,0	27,2	25,1
08/11	8 781	212	23,5	25,0	24,1
09/11	7 475	185	23,2	25,5	24,8
10/11	30 738	716	21,2	24,0	23,3
11/11	23 623	569	23,0	24,6	24,1
12/11	65 038	1 621	24,0	25,0	24,9
01/12	36 664	935	24,0	26,9	25,5
02/12	28 095	739	25,0	28,2	26,3
03/12	77 393	2 097	25,5	27,4	27,1
04/12	20 933	576	26,2	28,7	27,5
05/12	5 197	149	27,7	29,1	28,7
06/12	61 259	1 784	28,0	31,0	29,1
07/12	27 908	958	31,0	36,5	34,3

R. Gouvernement d'entreprise

Note 1. — Règles en matière de nomination et remplacement d'un Administrateur

La Société est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire dans les limites de la loi.

Toute personne morale doit, lors de sa nomination, désigner une personne physique en qualité de représentant permanent au Conseil d'Administration. La durée du mandat du représentant permanent est la même que celle de l'Administrateur personne morale qu'il représente. Lorsque la personne morale révoque son représentant permanent, elle doit aussitôt pourvoir à son remplacement. Les mêmes dispositions s'appliquent en cas de décès ou démission du représentant permanent.

Pendant la durée de son mandat chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins une action de la Société.

Si, au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est d'office réputé démissionnaire s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

La durée des fonctions des Administrateurs est de six années, l'année étant la période qui sépare deux Assemblées Générales Ordinaires Annuelles consécutives. Le mandat d'un Administrateur prend fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Lorsque le nombre des Administrateurs est devenu inférieur au minimum légal, les Administrateurs restants doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire, en vue de compléter l'effectif du Conseil.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre Administrateur dont le mandat n'est pas expiré, ne demeure en fonction que pendant la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir.

Un salarié de la société peut être nommé Administrateur. Son contrat de travail doit toutefois correspondre à un emploi effectif. Il ne perd pas, dans ce cas, le bénéfice de son contrat de travail.

Le nombre des Administrateurs qui sont liés à la Société par un contrat de travail ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction.

Le nombre des Administrateurs qui sont âgés de plus de 75 ans ne peut excéder le tiers des Administrateurs en fonction. Lorsque cette limite vient à être dépassée en cours de mandat, l'Administrateur le plus âgé est d'office réputé démissionnaire à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires la plus proche.

Les Administrateurs sont toujours rééligibles ; ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

En cas de vacance par décès ou par démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateurs, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Les nominations effectuées par le Conseil, en vertu de l'alinéa ci-dessus, sont soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Note 2. — Comités du Conseil d'Administration

Afin de préparer ses travaux, le Conseil d'Administration peut créer des comités.

Le Conseil d'Administration fixe par le présent Règlement le domaine de compétence de chaque Comité, ses attributions et sa composition ; il désigne le Président et les membres de chaque Comité. Les membres des Comités participent personnellement à leurs réunions, le cas échéant par des moyens d'audio communication ou de visioconférences.

A côté du Comité de rémunération créé depuis 2006, un Comité d'audit a été mis en place ; il a tenu sa première réunion opérationnelle sur la clôture des comptes consolidés clos au 31 juillet 2012.

Note 3. — Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au 31 juillet 2012.

Alain Di Crescenzo :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<u>Groupe IGE+XAO</u>					
IGE+XAO	France	SA	Président Directeur Général	29/01/98 30/01/04*	
			Président du Conseil d'Administration	15/12/09*	
IGE	France	SA	Administrateur	30/01/04* 15/12/09*	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Denmark	Danemark	A/S	Bestyrelse	06/01	
IGE+XAO North America	Canada	Inc	Administrateur	7/05/97*	
IGE+XAO UK	Angleterre	Ltd.	Director	1/02/99	
IGE+XAO Softwaren Vertriebs	Allemagne	GmbH	Geschäftsführer	6/12/00	
IGE+XAO Polska	Pologne	z.o.o.	Vice Président	14/10/05	
IGE+XAO USA	USA	Inc	Chairman & CEO	07/12/07	
IGE+XAO Netherlands	Pays-Bas	B.V.	Bestuurder	01/08/07	
EHMS	France	SAS	Président	05/08/06	
S2E CONSULTING	France	SAS	Administrateur	04/09/06 01/12/08*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
IGE+XAO Chine*	Chine	Ltd	Administrateur	4/01/08	
IGE-XAO Tunisia	Tunis	SARL	Gérant	24/06/08	
IGE XAO Maroc	Casablanca	SARLAU	Gérant	24/06/08	
IGE+XAO Madagascar	Antananarivo	SARL	Gérant	23/09/08	
<u>Hors Groupe</u>					
Banque Courtois	France	S.A.	Membre du Conseil de surveillance	02/12/05 12/05/06* 15/05/09*	
RSO	France	SA	Membre du Conseil de Surveillance	24/06/09	
Aéroport de Toulouse - Blagnac	France	SA	Vice Président du Conseil de Surveillance	20/05/11	
SEM OPPIDEA	France		Administrateur	15/04/11	

Charles Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
<u>Groupe IGE+XAO</u>					
IGE	France	SA	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration	30/01/04* 15/12/09*	
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	1987	
CAE Development	Danemark	ApS	Bestyrelse	23/05/08	
IGE+XAO Polska	Pologne	Z.O.O.	Président	14/10/05	
IGE+XAO Iberica	Espagne	S.L.	Président du Conseil d'administration	25/07/95	
IGE+XAO Balkan	Bulgarie	O.O.D.	Administrateur	16/12/94	
IGE+XAO UK	UK	Ltd.	Director	1/02/99	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
EHMS	France	SAS	Administrateur	5/08/06	
<u>Hors Groupe</u>					
SOCRI	France	SA	Membre du Conseil de surveillance		

Jean Baudron :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	26/01/07*	
COMPODATA	France	SA	Administrateur	25/01/07	30/07/10
BEHI	France				

Robert Grèzes :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
Winsoft Diffusion	France	SNC	Gérant		
IGE	France	SA	Administrateur	15/12/09*	
Mayridis Voyages	France	SARL	Gérant		

Pierre Revel –Mouroz :

Dénomination	Siège	Forme	Nature	Début	Fin
IGE+XAO	France	SA	Administrateur	28/9/2004	
IGE	France	SA	Administrateur	30/1/2005	
FINANCIERE CHOPIN	France	SAS	Administrateur		
CEVA SANTE ANIMALE	France	SA	Représentant permanent de Financière Chopin, Administrateur	15/10/2010	
CEVA ANIMAL HEALTH BULGARIA	Bulgarie	Ltd.	Gérant	28/3/2005	
CEVA ANIMAL HEALTH LTD	Royaume-Uni	Ltd	Directeur	03/6/2008	
CEVA US HOLDING, INC.	USA	Inc.	Director	02/3/2009	
BIOMUNE COMPANY	USA	Inc.	Director	11/7/2006	
CEVA ANIMAL HEALTH, INC.	USA	Inc.	Director	12/9/2007	
CEVA-PHYLAXIA VETERINARY BIOLOGICALS CO. LDT	Hongrie	Ltd	Administrateur	26/3/2007	
CEVA SALUTE ANIMALE S.P.A.	Italie	S.P.A.	Administrateur	26/4/2007	31/12/2009*
CEVA DIF ILAC	Turquie	A.S.	Administrateur	28/4/2008	
CEVA-KEMIA S.A. DE C.V.	Mexique	S.A.	Administrateur	18/8/2009	
PT CEVA ANIMAL HEALTH INDONESIA	Indonésie	Ltd.	Commissaire	02/1/2007	
CEVA SANTE ANIMALE EGYPT LTD	Egypte	Ltd	Directeur	18/10/2006	
7969961 CANADA INC. VETECH	Canada	Inc.	Director	30/09/2011	
LABORATORIES INC.	Canada	Inc.	Director	30/09/2011	

Note 4. — Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux et les dirigeants
Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2011/2012 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK-OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
ALAIN DI CRESCENZO	159 384	66 686	24 045	--	--	250 115	64 779
CHARLES BAUDRON	135 921	38 478	16 153	--	--	190 552	56 366
AUTRES ADMINISTRATEURS	--	--	--	3 760	--	3 760	--
Total	295 305	105 164	40 198	3 760	--	444 427	121 145

La rémunération des organes d'administration de la Société IGE+XAO pour l'exercice 2010/2011 se présente de la façon suivante (en €) :

REMUNERATIONS EN €	REMUNERATIONS BRUTES		AVANTAGES EN NATURE	JETONS DE PRESENCE	STOCK- OPTIONS	TOTAL	INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE
	PARTIE FIXE	PARTIE VARIABLE*					
	Alain Di Crescenzo	157 974					
Charles Baudron	134 691	31 613	15 645	--	--	181 949	48 068
Autres Administrateurs	--	--	--	3 500	--	3 500	--
Total	289 665	90 613	40 553	3 500	--	427 331	103 111

* comprenant toute prime (de bilan, objectifs,...)

Monsieur Charles Baudron est Administrateur de la Société IGE+XAO et est titulaire d'un contrat de travail en sa qualité de Directeur Technique de la société Winsoft Elec Diffusion. Il n'a pas reçu de rémunération ou d'avantage en nature en provenance des autres filiales du Groupe.

Monsieur Alain Di Crescenzo est Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société IGE+XAO S.A.; il est rémunéré au titre de cette fonction (partie fixe, partie variable). Il est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail depuis le 1er août 1988, actuellement suspendu du fait de l'exercice de son mandat social.

Les conditions de détermination des indemnités de rupture du contrat de travail susceptibles d'être dues à Monsieur Alain DI CRESCENZO, soumises à la procédure des conventions réglementées et approuvées par le Conseil d'administration en date du 29 juillet 2011 sont les suivantes : en cas de reprise de son contrat de travail et dans l'éventualité d'un licenciement sauf faute lourde ou grave, Monsieur Alain Di Crescenzo percevra une indemnité contractuelle de licenciement de 18 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la première année de la reprise de son contrat de travail ou de 15 mois de salaires bruts si le licenciement est prononcé durant la deuxième année suivant la reprise de son contrat de travail ou au cours des années suivantes. Le versement de la part de cette indemnité correspondant à la fraction du montant excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo est soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat de travail.

Note 5. — Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres IGE+XAO

En application de l'article L621-18-2 du Code Monétaire et Financier, sont déclarées ci-après les opérations suivantes réalisées par les dirigeants ou les personnes auxquelles ils sont étroitement liés sur l'exercice 2011/2012:

Dénomination sociale de la société	IGE+XAO SA		
Nom et prénom	Charles BAUDRON		
Qualité du déclarant	Administrateur - Directeur R&D		
Description de l'instrument financier	Actions		
Nature de l'opération	Cession		
Lieu de l'opération	Paris		
Dates des opérations	Quantité	Prix unitaire moyen	Montant brut en €
22/02/2012	3 000	26,00	78 000
23/09/2011	3 000	24,90	74 700
	6 000	25,45	152 700

S. Informations environnementales et sociales

Note 1. — Conséquences environnementales et sociales de l'activité (L225.102.1 du Code de Commerce)

Conséquences environnementales

Les informations prévues aux articles R.225-102-1, R.225-104 et R.225-105 du Code de commerce sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe ainsi que sur les engagements en matière de développement durable font l'objet d'un rapport annexé au présent rapport.

Note 2. — Informations relatives aux effectifs :

Effectif total au 31 juillet 2012

SOCIETES	31/07/12	31/07/11	EVOLUTION	31/07/10
IGE+XAO	15	15	0%	15
Ensemble des sociétés françaises	127	120	9%	124

Embauches, licenciements, motifs

Société IGE+XAO :

La société IGE XAO n'a pas procédé à des mouvements de personnel.

Au niveau de l'ensemble des sociétés françaises :

- Entrées de personnel : 18 embauches dont 7 contrats à durée indéterminée, 9 contrats à durée déterminée et 2 contrats de professionnalisation.
- Sorties de personnel : 11 dont 1 démission, 1 décès, 2 ruptures conventionnelles et 7 fins de CDD.

Note 3. — Informations sociales au niveau du Groupe

Relations professionnelles

La qualité du climat social au sein du Groupe IGE+XAO est le fruit d'un dialogue permanent entre la Direction, les salariés et leurs représentants.

Temps de travail

Les durées hebdomadaires de travail au sein des sociétés du Groupe répondent aux législations locales et varient entre 37 heures et 42 heures.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999, par le biais de jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celle des salariés non cadres. La majorité de ces salariés travaille à 4/5.

Absentéisme

Le taux général d'absentéisme dans le Groupe (nombre de jours d'absence par personne sur le nombre de jours travaillés) est inférieur au taux moyen français relevé sur l'année 2010 (4%) ; les taux d'absentéisme pour cause d'accident du travail et de maladie professionnelle sont proches de zéro.

Egalité professionnelle

Plusieurs mesures ou plans d'actions ont été mis en place pour veiller à l'égalité professionnelle et au respect de la non-discrimination. En effet, la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les différentes classes d'âge (séniors, juniors,...) mais aussi entre les origines du personnel sont autant de composantes humaines qui font la richesse du Groupe et auxquelles les sociétés du Groupe prêtent une attention particulière.

PERSONNEL INSCRIT	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Encadrement	85	23	108	78.70%	21.30%	100%
Autres	191	72	263	72.62%	27.38%	100%
Total	276	95	371	74.39%	25.61%	100%
	73%	37%	100%	////	////	////

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Au niveau des emplois et de l'insertion des travailleurs handicapés, deux salariés sont reconnus travailleurs handicapés dans le Groupe. Sur l'exercice 2011/2012, il n'y a pas eu d'embauche répondant à cette catégorie socioprofessionnelle, et ce malgré de nombreuses démarches entamées.

Note 4. — Informations sociales au niveau des sociétés françaises du Groupe

Le Groupe a mis en place depuis 2001 une Unité Economique et Sociale (UES) qui permet de faire bénéficier des mêmes dispositions sociales à l'ensemble des salariés des sociétés françaises.

Rémunérations et Participations

- Rémunération brute mensuelle et masse des salaires

Société IGE+XAO SA :

La masse des salaires bruts est de 805 540 euros en 2011/2012 contre 794 247 euros en 2010/2011, soit une augmentation de 1,42 %.

Ensemble des sociétés françaises du Groupe :

La masse des salaires bruts est de 4 739 158 euros en 2011/2012 contre 4 776 976 euros en 2010/2011, soit une baisse totale de la masse salariale de 1%.

Le montant des charges patronales de l'ensemble des sociétés françaises pour l'exercice clos au 31 juillet 2012 s'élève à 2 309 445 euros.

- Participation

Un accord de participation est en place depuis 2001 pour les sociétés françaises et ce dans le cadre de l'Union Economique et Sociale (U.E.S.). Son montant s'est élevé à 431 430 euros au titre de l'exercice 2011/2012 dont 49 823 euros octroyés sur la Société IGE+XAO S.A.

- 13^{ième} mois

Un accord portant sur l'établissement d'un 13^{ième} mois au sein des sociétés françaises a été signé en 2011. Sa mise en place s'étale sur 3 ans et s'accompagne d'un gel des augmentations de salaire sur la même période.

- Accord senior

En janvier 2010, conformément à la loi, un plan d'actions « Senior » a été mis en place pour une durée de trois ans.

- Accord Parité Homme / Femme

L'UES met en place un accord de parité entre les femmes et les hommes conformément à la loi.

Organe de représentation

- Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise se réunit en séances ordinaires au minimum de 12 fois par an et ce, dans le cadre de la Délégation Unique du Personnel (D.U.P).

Dans le cas de sujets ou de consultations exceptionnelles, des réunions extraordinaires sont ajoutées au calendrier initial.

Un représentant de la D.U.P par collègue (Etam et Cadre) est systématiquement convoqué aux séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société mère IGE+XAO S.A.

- CHSCT

Le CHSCT compte trois membres élus ainsi que le Président de la Société IGE+XAO S.A., représenté par délégation par la Responsable des Ressources Humaines. Il se réunit régulièrement, sur demande ou de sa propre saisie, à raison d'une séance tous les trimestres au minimum et décide de façon récurrente de la mise en place de procédures et mesures préventives. En 2011/2012, sa principale action a porté sur le lancement d'un projet sur les risques psycho-sociaux.

Droit individuel à la formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation au sein d'IGE+XAO SA s'est élevé à 1 426 heures. Il a donné lieu à demande à hauteur de 138 heures. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 1 288 heures.

Dans les sociétés françaises, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à formation s'est élevé à 10 889 heures. Sur ce volume, 452 heures ont été consommées sur la période. Le volume d'heures restantes de formation est donc de 10 437 heures.

Mécénat

Sur l'exercice 2011/2012, les sociétés françaises ont participé, comme en 2010/2011, à 4 actions de mécénat, avec une enveloppe financière stable de 18 200 euros. Le partenariat historique avec le Secours Populaire perdure et demeure stable.

T. Autres informations

Note 1. Tableau des filiales et participations en €

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caution en €	CA en €	Résultat en €	Dividendes en €	Observations
IGE SA	4 619 327	3 961 646	99,13	4 800 732	4 800 732	427 495	--	18 943 118	2 803 375	2 403 072	Siège social : Colomiers SIREN : 399 737 006
WINSOFT ELEC DIFFUSION SNC	1 524	--	90,00	1 372	1 372	545	--	2 459 769	--	--	Siège social : Colomiers SIREN : 418 236 261
MAYRIDIS SARL	65 000	165 340	99,94	330 480	309 480	15 619	100 000	222 865	30 789	--	Siège social : Colomiers Caution donnée / APS
S2E CONSULTING	100 000	142 813	50%	46 990	46 990	25 103	--	675 737	51 628	--	Siège Social : Blagnac SIREN : 494 083 496
EHMS	430 000	(171 224)	50%	573 000	573 000	--	--	456 213	(167 882)	--	Siège Social : Colomiers SIREN : 492 213 384
IGE+XAO Z.O.O. POLOGNE	267 966	739 802	94,27	783 275	783 275	--	--	2 497 624	176 146	--	Siège social : Cracovie
IGE+XAO EURL BALKAN	438 174	97 101	100,00	420 665	420 665	--	--	675 756	34 504	--	Siège social : Sofia
CAE DEVPT APS DENMARK	16 800	991 436	100,00	351 129	351 129	--	--	982 043	300 215	--	Siège social : Birkerød
IGE XAO MADAGASCAR	17 900	1 829	100,00	20 945	20 945	16 976	--	139 652	4 574	--	Siège social : Antananarivo
IGE+XAO CHINE	95 168	(41 960)	100,00	70 445	53 445	--	--	279 698	12 387	--	Siège social : Nanjing
IGE+XAO TUNISIE	10 042	33 096	100,00	11 350	11 350	1 440	--	218 651	13 038	--	Siège social : Tunis
IGE+XAO MAROC	36 322	51 610	100,00	34 808	34 808	--	--	158 572	20 654	--	Siège social : Casablanca
IGE+XAO A/S DENMARK	67 198	1 259 522	49,00	587 986	587 986	--	--	1 140 944	217 317	39 800	Siège social : Birkerød
IGE+XAO GMBH ALLEMAGNE	25 001	338 785	100,00	25 000	25 000	--	--	1 121 158	85 487	--	Siège social : Rastatt
IGE+XAO IBERICA	3 005	300 008	99,00	3 049	3 049	--	--	663 420	96 437	--	Siège social : Madrid

Filiales (+ 10%)	Capital En €	Capitaux propres autres que le capital en €	% de détenion	Valeur comptable brute titres en €	Valeur comptable nettes titres en €	Prêts et avances en €	Avals et caut° en €	CA €	Résultat €	Dividendes En €	Observations
IGE+XAO SRL ITALIE	36 400	991 783	99,00	66 345	66 345	--	--	1 869 497	202 294	--	Siège social : Bergame
IGE+XAO LTD (UK)	153 199	(181 536)	100,00	150 930	133 930	50 536	--	211 001	(51 386)	--	Siège social : Sheffield
IGE+XAO NORTH AMERICA	81	(4302)	99,90	56	56	160 221	--	348 857	17 760	--	Siège social : Boucherville
IGE+XAO BV (NETHERLAND)	18 151	505 410	100,00	691 475	691 475	--	--	1 111 550	217 176	--	Siège social : Hoensbroek
IGE+XAO USA	8	72 096	100,00	1	1	0	--	174 737	9 995	--	Siège social : Dover (Delaware)
IGE+XAO SWITZERLAND	16 647	72 694	100,00	225 000	210 000	--	--	126 471	25 782	23 100	Siège social : Nidau
TOTAL EN EUROS	////////		////////	9 195 034	9 125 034	697 935	100 000	////	////////	2 465 972	

Note 2. — Délai de paiement des fournisseurs

Conformément à l'article D441-4 du Code de commerce, la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au sein de la Société IGE+XAO SA est présentée ci-après:

SOCIETES	Echéances non échues	< 30 J	30 J < X <60 J	> 60 J
31/07/2011	173 914 €	7 459 €	18 804 €	7056 €
31/07/2012	412 188 €	5 938€	--	7 929 €

Note 3. — Autorisation de cautions, avals et autres garanties

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 29 juillet 2011 et dans le cadre de ses participations dans la société Mayridis Voyages, le renouvellement de la caution de 100 000 € au profit de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme.

Note 4. — Observation du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'article L. 2323-7 du Code du travail, le Comité d'Entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société.

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Indications en euros	31/07/2008	31/07/2009	31/07/2010	31/07/2011	31/07/2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 752 900	6 089 930	6 089 930	6 089 930	5 497 030
Nombre d'actions émises	1 754 000	1 581 800	1 581 800	1 581 800	1 427 800
Nombre d'obligations convertibles en actions	--	--	--	--	
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 639 729	2 456 723	2 398 992	2 403 411	2 529 910
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 807 514	2 629 512	2 000 500	3 025 328	2 660 582
Impôts sur les bénéfices	140 584	108 575	(44 462)	59 960	78 316
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	3 310 397	2 438 108	2 032 432	2 906 473	2 633 955
Résultat distribué	806 345	680 174	759 264	949 080	*1 085 128
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	1,50	1,57	1,27	1,85	1,77
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	1,89	1,54	1,28	1,84	1,84
Dividendes distribués par action	0,50	0,43	0,48	0,60	*0,76
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés au cours de l'exercice	19	18	16	14	14
Montant de la masse salariale de l'exercice	775 807	761 890	803 830	794 248	805 540
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...)	357 577	373 375	418 016	416 938	420 041

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

V. – Rapports annexes au Rapport de gestion

A. Rapport sur les délégations

Rapport Spécial du Conseil d'Administration sur les délégations de pouvoirs données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2011/2012

AUTORISATION DE DELEGATION	DATE D'AUTORISATION ET DUREE	DATE D'EXPIRATION
Autorisation en vue de faire acheter par la société ses propres actions et de les annuler	AG du 31 janvier 2012	30 juillet 2013
Autorisation de procéder à une augmentation de capital au profit des salariés	AG du 31 janvier 2012 (rejetée)	

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

B. Rapport sur les conséquences environnementales et sociales

Conformément à l'article R. 225-105 du Code de Commerce, le présent rapport du Conseil d'Administration expose « les actions menées et les orientations prises par la Société pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et remplir ses engagements sociétaux en faveur du développement durable ».

Nous sommes à l'heure du développement durable, après une prise de conscience commune du caractère tarissable des ressources de la Planète et du besoin de respecter davantage notre environnement pour le bien-être collectif ; parallèlement, le contexte économique appelle à une utilisation raisonnable des ressources tout en prônant l'efficacité et l'évolution de la réglementation accélère encore la tendance en poussant à la réduction de l'impact environnemental de nos organisations à long-terme.

C'est dans ce contexte, et en tant qu'organisation performante, qu'IGE+XAO souhaite intégrer dans sa stratégie de développement et de croissance le développement durable et l'inscrire de façon justifiée comme une de ses valeurs fondamentales. Pour ce faire, le Groupe a lancé une réflexion sur ce thème afin d'en déterminer :

- les enjeux majeurs,
- les axes prioritaires d'analyse,
- le plan d'actions,
- les outils de mesure et d'appréciation.

Un Projet a été institué sur ce thème autour d'une équipe constituée de représentants des activités:

- Qualité
- Finance
- Technologies de l'Information et de Communication
- Communication
- Ressources Humaines
- R&D

Note 1. Enjeux et priorités

La place du Groupe IGE+XAO dans le Monde

En bref:

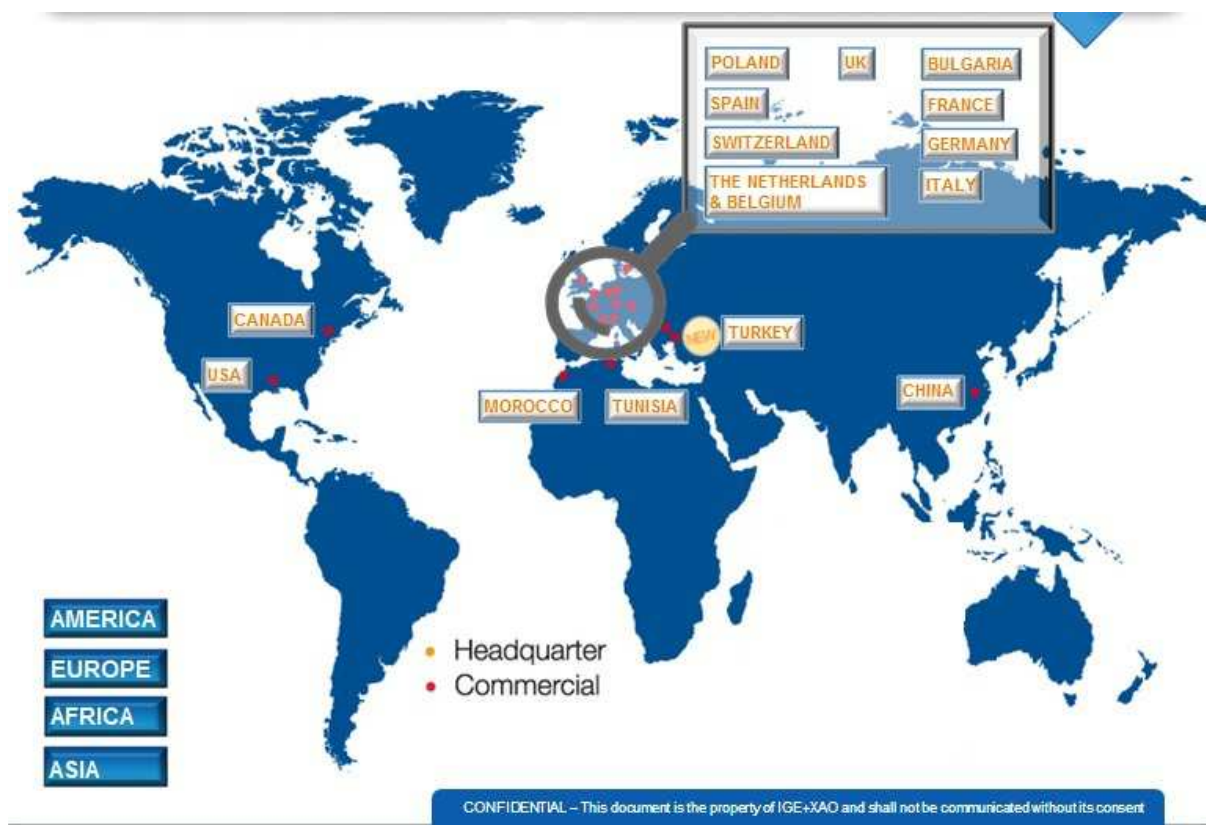
- 26 ans d'expérience
- Coté depuis mars 1997
- 26 sites d'implantations dans 17 pays
- Un unique métier depuis sa création, celui d'éditeur de logiciels dédiés à l'électricité



Le Groupe IGE+XAO est un éditeur de logiciels de Conception Assistée par Ordinateur dédiés au domaine de l'électricité principalement.

L'édition des logiciels s'entend de leur conception en passant par leur développement, leur commercialisation et leur maintenance. Ces logiciels sont destinés à aider les industriels à concevoir et à maintenir la partie électrique des processus de production et des produits finis. Outre le développement et la vente de logiciels, le Groupe réalise des prestations de services, d'assistance et de formation auprès de ses clients.

L'offre IGE+XAO, pour satisfaire les besoins des industriels en matière de CAO Electrique, repose sur 8 industries stratégiques, 5 domaines d'activités et 14 produits, comme représenté ci-après :



Les sociétés du Groupe peuvent être classées en trois pôles :

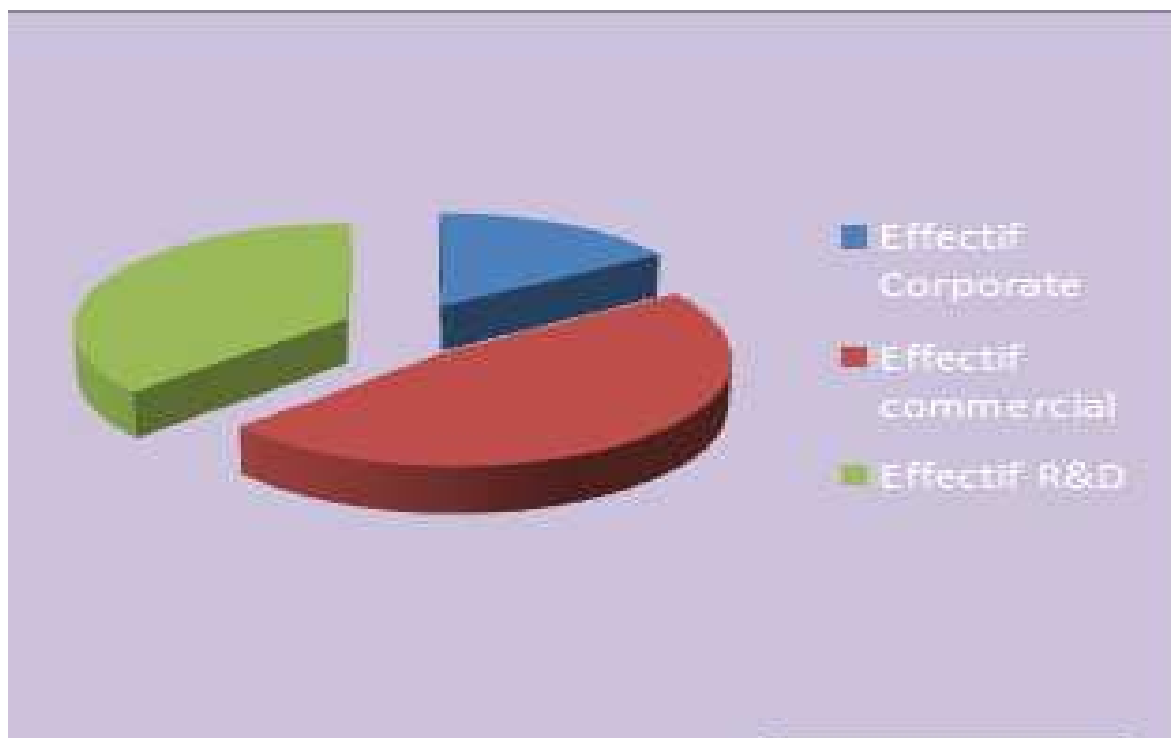
- R&D,
- Support aux produits
- Support à la vente : distributeurs ou prestataires de services

Ces sociétés sont détenues à près de 100% par IGE+XAO SA.

Effectif

Les effectifs du Groupe se répartissent de la façon suivante :

DIRECTIONS	France	Poland	Bulgaria	Italy	Tunisia	Morocco	Denmark	Spain	Germany	China	Netherlands	USA	Madagascar	Canada	UK	TOTAL	
31 July 2012	171	122	95	49	17	13	11	5	9	8	9	7	2	17	5	2	371



Vers une croissance raisonnable et durable

Objectif économique

Depuis sa création, le Groupe a toujours suivi le même modèle économique qui vise croissance de l'activité et rentabilité en privilégiant à la fois la récurrence du chiffre d'affaires et la maîtrise des coûts d'exploitation.

Axes contributifs à la croissance raisonnable et durable

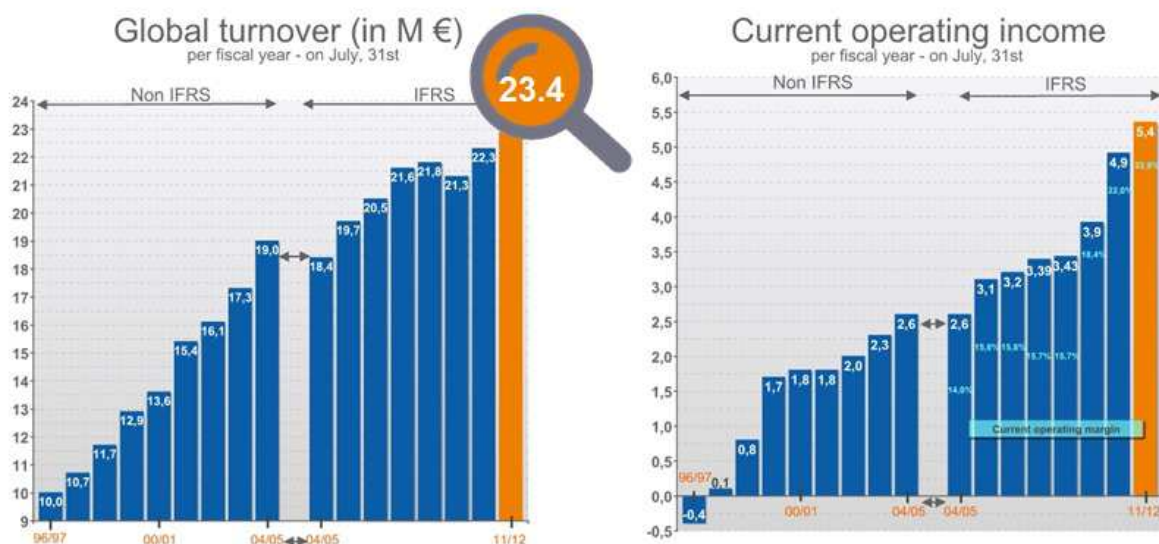
IGE+XAO a travaillé et continue de déployer plusieurs axes contributifs à la croissance en vue d'asseoir sa présence économique sur le marché à terme :

- Innovation technologique soutenue ;
- Expansion à l'international dans le respect des bonnes pratiques (sociales, légales, ...) ;
- Optimisation de la production et des ressources informatique ;
- Accompagnement des clients au développement durable (Adaptation des logiciels et des modèles de vente pour répondre aux besoins clients et accroître la fidélisation de ces derniers) ;
- Fédération du personnel et des partenaires autour des valeurs du Groupe ;
- Communication permanente avec les parties prenantes (Stakeholders) dont les retours peuvent être pris en compte dans les décisions du Groupe (de la prise de décision aux actions stratégiques).

Paramètres d'appréciation

IGE+XAO suit l'objectif économique qu'elle s'est fixée au moyen de trois paramètres principaux d'appréciation:

- L'évolution du chiffre d'affaires,
- La rentabilité opérationnelle,
- La satisfaction des parties prenantes.



Note 2. Axes contributifs au développement durable et statut des actions

L'informatique au service de l'environnement

Objectif

« Utiliser de façon optimale les technologies de l'information dans le cadre de la gestion de la durabilité environnementale des activités de l'entreprise tout au long du cycle de vie de ces dernières ou des produits et ressources » - Gartner (Société américaine de conseil et de recherche en technologies avancées).

Actions entreprises

- ✓ Virtualisation des serveurs

Les sites d'IGE+XAO les plus consommateurs d'électricité sont les data-centers situés principalement dans des pays tempérés : France, Pologne, Bulgarie.

IGE+XAO œuvre depuis deux ans à la diminution du nombre de ses serveurs qui ne fonctionnent pas en général au maximum de leur capacité, ce qui engendre des consommations électriques inutiles. IGE+XAO a opté pour la virtualisation de ses serveurs pour son principal data-center situé en France, processus qui permet remplacer les serveurs physiques par des serveurs virtuels fonctionnant sur une seule machine physique

Les apports sont multiples :

- économie sur le matériel par mutualisation (consommation électrique, entretien physique, surveillance, support, compatibilité matérielle, etc.)
- utilisation optimale des ressources d'un parc de machines,
- installation, tests, déploiement et migration facile des machines virtuelles d'une machine physique à une autre.

La plateforme de virtualisation compte aujourd'hui autour de 40 machines virtuelles. Par ailleurs, IGE+XAO a lancé en parallèle un processus de virtualisation des serveurs Web publics.

✓ Communication à distance

IGE+XAO travaille sur quatre axes en matière de communication à distance :

- diminution des déplacements (aériens notamment) par le recours à des systèmes de vidéoconférence mais aussi de partage d'application. Ces systèmes sont utilisés principalement dans les relations internes au Groupe.
- extension du recours à l'Internet mobile (équipement des nomades avec des « Blackberry ») comme moyen de communication mais aussi comme moyen de réduction de la consommation d'énergie (diminution du recours à l'ordinateur portable plus consommateur d'énergie).
- remplacement sur les sites français de la téléphonie traditionnelle (PABX) par de la téléphonie sous protocole SIP. Nous ne savons pas apprécier à ce jour l'impact sur la consommation d'énergie directe des systèmes mais ce changement induit une diminution des matériels et donc des besoins en recyclage ainsi qu'une réduction du besoin de refroidissement des installations car plus légères et en partie (switches) non sensibles au froid.

Actions à conforter

IGE+XAO souhaite poursuivre et mieux quantifier les actions visant à la diminution de la consommation électrique dans le Groupe et notamment dans ces data-centers. Des questions restent ouvertes à l'analyse, notamment en termes de :

- coûts de l'électricité par région;
- recours possibles à une fourniture en électricité plus écologique (renouvelable,...) ;
- amélioration du niveau de consommation électrique des postes de travail, des appareils mobiles, des systèmes de refroidissement ;
- meilleure sensibilisation du personnel à une utilisation plus raisonnable des matériels (mise hors tension de matériels non utilisés,...) ;
- optimisation des déchets (traitement des ordinateurs et matériels mobiles en fin de vie).

De même, en matière de communication, des actions d'analyse doivent être approfondies sur l'impact de l'usage des réseaux sociaux et des applications Cloud en termes de simplification et sécurisation des communications et plus généralement de développement durable.

Les économies réalisées en termes d'empreinte écologique restent à quantifier.

Une charte informatique est en cours d'élaboration.

Accompagnement des clients au développement durable

Objectif

IGE+XAO souhaite partager sa réflexion et ses apports en matière de responsabilité sociale et de développement durable avec ses prospects et clients qui sont eux-mêmes de plus en plus sensibles à ces problématiques. Le Groupe se doit de répondre à leurs propres attentes.

Actions entreprises

La R&D garde en objectif permanent l'optimisation des programmes, consommateurs d'énergie en interne et chez les clients.

IGE+XAO a toujours privilégié les programmes compilés plus efficaces que les langages interprétés.

Par ailleurs, les concepteurs utilisent des profilers pour optimiser :

- le volume des bases de données
- les temps de calculs
- les flux d'information afin de limiter l'encombrement des serveurs.

En termes de relation Clients, IGE+XAO a fait évoluer ses outils et moyens de démonstration et formation Clients en privilégiant la communication à distance (téléconférence - partage d'écrans - information, démonstration et formation Web, ...) et en limitant les déplacements.

Le volume des manuels de formation a été réduit en travaillant sur l'allègement des contenus, la rationalisation des pages et des écritures et en favorisant le passage des documents papier vers la fonction électronique d'«help».

Le logiciel (première licence et mises à jour) est de plus en plus dématérialisé, la livraison se faisant par téléchargement des programmes et remises de clés de protection logicielle et non plus matérielle. La diminution de l'utilisation des clés contribue ainsi à la réduction de l'empreinte Carbone (élimination du transport (origine Chine / Israël – diminution du recyclage).

Actions à conforter

IGE+XAO souhaite poursuivre le travail engagé non seulement sur les contenants mais également sur le contenu - le code- afin d'optimiser ses logiciels de leur conception à leur livraison chez le client. Les efforts de rationalisation et d'optimisation seront poursuivis en ce qui concerne la livraison mais également les processus de paiement Clients.

Optimisation des ressources

Objectif

Réduire les consommations d'énergie et optimiser les ressources

Actions entreprises et à conforter

En interne, IGE+XAO a entrepris différentes mesures qui demandent maintenant à être généralisées ou au moins intégrées dans un plan d'actions plus large, objet d'étude du groupe de travail formé dans ce but.

- ✓ Rationalisation du parc d'impression
 - Le parc d'imprimantes a été réduit à une machine multifonctions par site ou département (suppression des imprimantes individuelles), l'impression des fax a été supprimée grâce au « fax to e-mail ».
 - Réduction des impressions.
- ✓ Généralisation des écrans LED
 - IGE+XAO a commencé à remplacer les écrans cathodiques et LCD consommateurs d'électricité par des écrans LED plus économiques.
- ✓ Vers un parc automobile plus propre
 - Choix de deux véhicules de Direction hybrides en 2012,
 - redéfinition du parc automobile du Groupe en limitant l'accès à des véhicules polluants (taux d'émission supérieur à 120g de CO₂ /km.
- ✓ Mesures diverses
 - Recours à des imprimeurs dotés du label Imprim'VertR,
 - recyclage des cartouches d'encre et des cartons,
 - rationalisation des quantités de documentations Marketing,
 - suppression des sacoches plastiques au profit de sacs recyclables par le Marketing.

Ressources humaines, bien vivre ensemble durablement

Objectif

IGE+XAO rassemble au sein de son Groupe différentes nationalités, langues et cultures.

Dans le but de fédérer sur du long-terme le personnel autour de ses valeurs, IGE+XAO a mis en place plusieurs outils d'information ; ces derniers visent à accroître la participation du personnel à la vie de sa société et du Groupe et à donner l'opportunité au personnel de s'exprimer. Il en va du bien-vivre ensemble, notion essentielle dans la durée.

Parallèlement, la préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs est un objectif fondamental qui fait partie intégrante de la politique humaine et sociale du groupe. Elle repose sur la prévention des risques tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

Actions entreprises

- ✓ Réunion plénière annuelle à destination des managers au siège social d'IGE+XAO au cours de laquelle sont exposés la stratégie et les objectifs ; déclinaison à l'ensemble du personnel des sites par les responsables de site.
 - ✓ Information semestrielle sur la situation économique du Groupe donnée oralement et retransmise par Web conférence aux sites français au cours de laquelle sont présentées entre autres les valeurs du Groupe.
 - Ouverture,
 - audace,
 - dynamisme,
 - professionnalisme,
 - considération.
 - réunions mensuelles téléphoniques
- NB : sur l'organisation de la Société et du Groupe, cf. Rapport du Président sur la Gouvernance d'entreprise
- ✓ Tableau d'affichage illustré de tous les événements familiaux intervenus au cours du trimestre sur les sites
 - ✓ Organisation de petits déjeuner mensuels sur chaque site
 - ✓ Généralisation de la politique d'entretien individuel et de gestion des carrières (une fois par an) permettant une meilleure approche de l'adéquation des postes et conditions de travail aux attentes du personnel ainsi que l'appréciation du bien-être au travail
 - ✓ Politique de rémunération assise sur l'évaluation de la qualité et de la performance par rapport à des objectifs annuels tant quantitatifs que qualitatifs et comportant une part fixe et une part variable pour tout le personnel du Groupe.
 - ✓ Recours systématique à des experts extérieurs pour se conformer aux obligations légales et contractuelles en matière de rémunération dans toutes les filiales du Groupe.

Illustrations

Durées de travail

Les durées hebdomadaires de travail au sein des sociétés du Groupe varient entre 35 et 42 heures, 40 heures étant la durée la plus répandue.

Les sociétés françaises du Groupe appliquent la Loi sur la Réduction du Temps de Travail (35 heures) depuis décembre 1999 par le biais de jours de Réduction du temps de Travail (RTT).

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel appartiennent aussi bien à la catégorie des cadres qu'à celles des salariés cadres.

NB : sur les principaux accords et mesures au sein de l'Union Economique et Sociale au sein des sociétés françaises du Groupe, cf. le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des Actionnaires

Actions à conforter

IGE+XAO souhaite réfléchir sur des leviers innovants de motivation et de reconnaissance au travail en s'intéressant notamment à des concepts comme le recours en termes de communication aux communautés virtuelles (réseaux sociaux,...) mais aussi au travail à distance (télétravail, ...).

Le Groupe de travail a lancé un projet portant sur la rédaction et la diffusion dans le Groupe d'une Charte éthique qui devra être remise de façon individuelle à tout le personnel du Groupe afin que chacun puisse partager les valeurs d'IGE+XAO.

Les données statistiques et analytiques restent à compléter.

Note 3. Relation avec les parties prenantes

Ce premier rapport vient en complément du rapport de gestion établis par le Conseil d'administration et soumis aux actionnaires lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes 2011/2012. A ce titre et conformément à la Loi en matière d'information réglementée, il est consultable par toute partie prenante sur le site Web ige-xao.com de la Société IGE+XAO SA.

Comme préconisé par la réglementation en la matière, IGE+XAO étudie la possibilité de recourir à un test de matérialité dans le futur en s'entretenant avec les parties prenantes (panel d'investisseurs, clients, fournisseurs, banquiers, salariés,...) pour à la fois leur présenter sa stratégie, ses actions et engagements en matière de responsabilité sociale de l'entreprise et de développement durable et de recueillir en retour leurs avis.

Cette étape devrait ensuite lui permettre d'affiner son approche et de choisir au mieux un référentiel (GRI ou ISO 26 000 a priori) et un indice d'appréciation appropriés à sa taille, son organisation et son activité, le suivi de ces guidelines autorisant la comparabilité des approches, engagements et résultats par type d'organisation et par secteur et favorisant leur lisibilité.

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

C. Rapport sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Note 1. — Honoraires des Commissaires aux comptes Groupe

Conformément à l'article 221-1-2 du règlement général de l'AMF, les honoraires des contrôleurs légaux chargés de contrôler les comptes de l'émetteur et des autres sociétés françaises du Groupe ainsi que les honoraires des experts indépendants intervenant dans les filiales étrangères du Groupe sont présentés dans les tableaux suivants :

Exercice 2011/2012	KPMG		Bernard PARIS		MAZARS		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 	19 200	51%	8 300	51%						
<ul style="list-style-type: none"> • Filiales intégrées globalement 	18 200	49%	8 000	49%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%
<i>Sous-total</i>	37 400	100%	16 300	100%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 400	100%	16 300	100%	4 050	100%	4 730	100%	12 974	100%

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS		MAZARS		Experts indépendants			
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 	19 000	51%	8 150	100%						
<ul style="list-style-type: none"> • Filiales intégrées globalement 	18 000	49%	8 000		4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
<i>Sous-total</i>	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	37 000	100%	16 150	100%	4 000	100%	4 500	100%	16 768	100%

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc LOPEZ		MAZARS		Experts indépendants			
							dans autres filiales françaises		dans filiales étrangères	
Audit										
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes, individuels et consolidés										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 	19000	51%	8 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%
<i>Sous-total</i>	36 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%
Autres prestations, le cas échéant										
Juridique, fiscal, social Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)										
<ul style="list-style-type: none"> • Emetteur • Filiales intégrées globalement 										
<i>Sous-total</i>										
TOTAL	36 600	100%	18 000	100%	3 900	100%	5 950	100%	13 183	100%

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

Note 2. — Honoraires des Commissaires aux comptes – IGE+XAO SA

Ils se présentent de la façon suivante :

Exercice 2011/2012	KPMG		Bernard PARIS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 200	100 %	16 300	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 200	100 %	16 300	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	19 200	100 %	16 300	100 %

Exercice 2010/2011	KPMG		Bernard PARIS	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19 000	100 %	16 150	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19 000	100 %	16 150	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	--
Technologies de l'information	--	--	--	--
Audit interne	--	--	--	--
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	--	--	--	--
TOTAL	19 000	100 %	16 150	100 %

Exercice 2009/2010	KPMG		Marc LOPEZ	
	Montant	%	Montant	%
Audit				
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	19000	100 %	19000	100 %
<input type="checkbox"/> Diligences relatives à la transition aux IFRS	--	--	--	--
<i>Sous-total</i>	19000	100%	19000	100 %
Autres prestations, le cas échéant				
Juridique, fiscal, social	--	--	--	
Technologies de l'information	--	--	--	
Audit interne	--	--	--	
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	--	--	--	
<i>Sous-total</i>	0		0	
TOTAL	19000	100 %	19000	100 %

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Conseil d'Administration

VI. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Dans le présent rapport, le Président du Conseil d'Administration vous rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par IGE+XAO et ses filiales au cours de l'exercice 2011/2012. Ce document vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le Rapport Financier Annuel.

Ce rapport est établi conformément à l'article LM. 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers contenues notamment dans son rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne du 8 décembre 2009.

Le Président du Conseil d'Administration a chargé le responsable financier des diligences préparatoires au présent rapport qui a ensuite été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 18 octobre 2012.

A. Informations générales sur les séances du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui s'impose d'agir en tout moment dans l'intérêt social de la société. Il s'appuie sur un mode de fonctionnement qui tout en respectant rigoureusement la loi assure les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Note 1. — Généralités

Organisation de la Société et du Conseil d'Administration

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un Conseil d'Administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur Euronext Paris (Compartiment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'Administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Eu égard à sa taille, la Société se réfère au Code MiddleNext depuis décembre 2010.

Composition du Conseil d'Administration

Il est composé des 4 membres suivants nommés par l'Assemblée Générale pour une durée de 6 ans :

- | | | |
|---|------------------------|--|
| ✓ | M. Alain Di Crescenzo | Président du Conseil d'Administration et Directeur Général |
| ✓ | M. Charles Baudron | Administrateur |
| ✓ | M. Jean Baudron | Administrateur |
| ✓ | M. Pierre Revel-Mouroz | Administrateur indépendant |

Concernant la notion d'Administrateur indépendant, la Société a retenu les critères d'indépendance précisés par le code AFEP-MEDEF.

Le tableau de synthèse sur les nominations ainsi qu'une présentation plus détaillée des mandataires sociaux et des dirigeants figurent dans le rapport de gestion.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'Administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

Règles applicables et Conseil d'Administration

En 2011/2012, le Conseil d'Administration a pris connaissance en particulier des dernières règles applicables en matière de :

- Comité d'audit ;
- Parité au sein des Conseils d'Administration ;
- Prévention des manquements d'initiés et en particulier des périodes pendant lesquelles il est recommandé de ne pas réaliser des opérations sur titres.

Il a été décidé en conséquence de modifier le Règlement intérieur et de mettre à jour la procédure concernant la déontologie boursière.

Evolution du Conseil d'Administration

Un cinquième Administrateur est proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale des actionnaires qui statuera sur les comptes consolidés et sociaux de l'exercice clos au 31 juillet 2011/2012. Cette nomination répondra à la fois à l'obligation de parité puisqu'il s'agira d'une Administratrice et aux critères d'indépendance.

Le chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé fait l'objet d'une présentation en Comité d'audit et en Conseil ainsi que d'un arrêté par ses membres sur une base trimestrielle et en amont de la communication au Marché.

Cette séance est généralement précédée de réunions téléphoniques entre la Direction générale et les Directions des filiales afin de valider les réalisations en termes de chiffre d'affaires par rapport aux objectifs et prévisions.

L'arrêté des comptes

Après examen par le Comité d'audit, le Conseil d'Administration arrête les comptes individuels d'IGE+XAO et les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sur une base semestrielle au 31 janvier et au 31 juillet de chaque année. Ses membres ont la possibilité d'entendre les Commissaires aux comptes. Ils examinent également les risques liés à l'activité de la Société, ses engagements hors bilan et autres informations financières que le Conseil soumet ensuite à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Communiqués de presse et autres supports de communication

Les projets de communiqués de presse ou de tout autre support de communication à dominante financière sont généralement soumis à la relecture préalable des membres du Comité d'Audit et du Conseil d'Administration. Ces derniers peuvent émettre des remarques sur le fond ou la forme qui, après discussions, peuvent être incorporées au sein de la version définitive.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a poursuivi en 2011/2012 ses travaux d'analyse de la stratégie et du suivi d'activité, en présence de ses dirigeants.

Des Administrateurs assidus

En 2011/2012, le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois, avec un taux d'assiduité de 78% en moyenne.

La répartition des jetons de présence établie en partie selon l'assiduité aux réunions du Conseil est détaillée dans le Rapport de gestion.

En 2011/2012, une somme de 3 760 euros a été attribuée aux deux Administrateurs non rémunérés de la Société.

Des Comités du Conseil motivés

Le Conseil d'Administration a finalisé la mise en place du Comité d'audit et a sollicité le Comité de rémunération en particulier sur l'analyse de la rémunération du dirigeant.

Les missions et le mode de fonctionnement des Comités sont présentés dans le Règlement intérieur. Le Comité de rémunération et le Comité d'audit sont opérationnels respectivement depuis 2004 et 2011.

Note 2. — Evaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration envisage les voies de progrès toujours possibles et prend les mesures d'amélioration qu'il juge utiles. Cette évaluation s'effectue dans le cadre du Code MiddleNext auquel le Conseil se réfère.

Le Conseil d'Administration a estimé que la qualité des réunions continue de s'améliorer. Il mesure avec régularité les différents enjeux stratégiques du Groupe et il prend les décisions correspondantes.

Le Conseil d'Administration a mis en place et communique aux Administrateurs en début d'exercice, un calendrier des séances et des ordres du jour associés prévisionnels sur les 12 mois à venir.

Les travaux préparatoires des Comités, et notamment du Comité d'audit, devraient faciliter encore les débats et décisions des Conseils d'Administration à venir. Il est toutefois rappelé que les Comités du Conseil d'Administration agissent dans le cadre des missions qui leur sont confiées par le Conseil d'Administration, ils sont force de propositions mais n'ont pas de pouvoir de décision.

Note 3. — Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Les travaux du Conseil d'Administration s'organisent autour d'un Règlement intérieur qui a pour objet de compléter les règles légales, réglementaires et statutaires auxquelles le Conseil d'Administration et les Administrateurs s'astreignent.

Le Règlement intérieur précise les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration dans l'intérêt de la Société et de tous les actionnaires.

Le Règlement intérieur est susceptible d'être modifié par le Conseil d'Administration compte tenu de l'évolution des lois et des règlements ainsi que de son propre fonctionnement. Il est consultable sur le site Internet de la Société.

Note 4. — Rémunérations des mandataires sociaux

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont traités dans le Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux concerne uniquement la rémunération du Président.

Tous les cadres dirigeants sont salariés et ne reçoivent de rémunérations ou d'avantages en nature que de leur société de rattachement. Ils bénéficient au même titre que les autres salariés des sociétés françaises (formant une Union Economique et Sociale), de la participation résultant de l'accord d'entreprise.

B. Rapport du Président sur le contrôle interne et la gestion des risques

A la demande du Président du Conseil d'Administration, la Direction financière a réuni les éléments constitutifs du présent Rapport sur la base des différents travaux réalisés dans le domaine du Contrôle interne dans le Groupe.

Note 1. — Définition et objectifs du Contrôle interne

IGE+XAO a défini et mis en œuvre un cadre de contrôle interne qui s'appuie principalement sur le cadre de référence de l'AMF en la matière.

Ainsi, le contrôle interne vise à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants : la réalisation et l'optimisation des opérations, la fiabilité de l'information financière et comptable, la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur au sein d'IGE+XAO ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.

- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Note 2. — Organisation générale et principaux acteurs

Toutes les structures impliquées dans la gouvernance d'entreprise participent à la mise en œuvre du contrôle interne. Eu égard à la taille d'IGE+XAO, l'organisation du contrôle interne repose principalement l'organisation du Groupe et sur la responsabilisation de chacun des départements et filiales de la Société et dans leurs domaines de compétences respectifs.

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (pour les aspects Trade et les organisations Corporate : divisions Communication, Administration, Finance et Qualité) et des Directeurs R&D. Il se réunit régulièrement au siège ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'Administration,
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'Administration, est présentée ;
- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels et hiérarchiques sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Le Président anime une réunion mensuelle d'information (Réunion Info meeting) selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les principales évolutions d'IGE+XAO. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Deux à trois fois par an, la Direction Générale organise une réunion (Quarterly meeting) selon un ordre du jour préalablement arrêté. Elle rassemble le Président du Groupe, les dirigeants des sociétés filiales, en cas de besoin leurs responsables des ventes et les responsables supports d'activités du Groupe (corporates) ; elle a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors de la réunion plénière ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de comptes rendus écrits et de plans d'actions.

De plus, tous les 45 jours environ, la Direction Trade accompagnée des organisations « Corporate » anime une réunion (Corporate meeting) en présence de tous les responsables « Corporate » au cours de laquelle chaque dirigeant de filiale est joint par téléphone. L'objectif de cette réunion est de faire le point sur le suivi opérationnel de chacune des sociétés du Groupe. Ces réunions ne font pas l'objet de comptes rendus écrits en dehors de plans d'actions.

Enfin, des réunions de suivi sont mises en place régulièrement au sein de chaque pays.

Note 3. — Organisation financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ supervise les aspects juridiques au sein des filiales,
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

Information de gestion et budget – Gestion des Achats

Le service du Contrôle de gestion du Groupe est en charge, sous la supervision du responsable financier corporate, du pilotage des objectifs financiers dans le cadre des processus de suivi budgétaire des entités du Groupe et également de suivi transversal des projets en support aux activités Grands Comptes et aux filiales du Groupe.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils permettent d'une part une analyse permanente comparant les chiffres réalisés et les dépenses opérationnelles mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et d'autre part la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont élaborés à destination de la Direction.

L'équipe de Contrôle de gestion s'occupe également de la gestion des achats et de son application dans le Groupe.

Note 4. — Systèmes d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances du Groupe.

Les outils informatiques évoluent en fonction des exigences de la direction du Groupe.

Le système comptable et financier s'appuie principalement sur le logiciel Sage et sur un outil informatique de gestion SIE (Système d'Information de l'Entreprise), développé en interne.

Des règles ont été établies en matière d'accès aux systèmes, de sauvegarde et de conservation des données, et de vérification des enregistrements.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées. Les supports des sauvegardes sont conservés dans un endroit différent du bâtiment source.

Les procédures informatisées, notamment les interfaces, sont conçues pour émettre des alertes en cas de dysfonctionnement.

Note 5. — Contrôle interne et gestion des risques

Les principaux moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- Risque commercial

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux aux évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs

attentes. La Direction Trade fait à cet égard un suivi régulier des activités commerciales du Groupe ainsi que des objectifs définis en réunion plénière.

Une partie de la croissance d'IGE+XAO est fondée sur des technologies sophistiquées, délicates à mettre au point et qui peuvent ne pas fonctionner conformément aux spécifications définies. De même, les retards imprévus de développement de produits nouveaux pourraient avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à lancer des produits sur le marché en temps voulu. Les revenus et le résultat d'exploitation futurs de la Société pourraient se trouver affectés par ces événements. Pour limiter ces risques, IGE+XAO effectue régulièrement des revues tant au niveau de l'avancement des développements et des projets qu'au niveau du caractère innovants de ces derniers.

IGE+XAO a signé des contrats de distribution avec des partenaires intervenant sur son secteur de façon à accroître son chiffre d'affaires. L'interruption d'un ou de plusieurs de ces partenariats pourrait entraîner un effet négatif sur les revenus de la Société. Pour s'en prémunir, IGE+XAO a inclus, dans son organisation, la gestion des distributeurs et dédie une attention particulière à leur suivi.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

Parallèlement, conformément à la loi du 20 juillet 2005, la société a mis en place de façon permanente une liste de personnes dites initiées qui est soumise annuellement à l'approbation du Conseil d'Administration. Une procédure d'information est systématiquement remise en main propre à chaque personne concernée.

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence (ou rapport financier annuel).

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

A sa connaissance, IGE+XAO n'a pas encouru de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

- Risques liés à la reconnaissance des revenus

La facturation d'une prestation ou d'un droit d'utilisation de licence ne permet pas forcément la reconnaissance en produit d'exploitation de cette facturation, notamment si la Société est liée par une obligation de résultat non encore atteinte ou des contraintes techniques de quelque nature que ce soit.

Le responsable comptable pour la France ainsi que les contrôleurs de gestion pour toutes les entités du Groupe s'assurent de la correcte reconnaissance du revenu en fonction de la nature des contrats clients. Un outil informatique de gestion de la facturation et d'enregistrement comptable a été développé en interne. Le correct fonctionnement de ce système est testé régulièrement, au moins une fois par an.

Le recouvrement est assuré en France par le service Comptabilité assisté d'une cellule de support situé au Maroc et dans les filiales par la personne en charge du suivi administratif ; ces personnes appliquent la procédure de relance mise en place au sein du Groupe.

Des outils de suivi du recouvrement ont été déployés et les rapports qui en découlent sont communiqués à la Direction mensuellement pour la France et trimestriellement pour le Groupe.

▪ Risques relatifs à l'information financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- ✓ Contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations et la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives) sont communiquées tous les ans aux filiales.
- ✓ Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier prédéfini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupes sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf. ci-après).
- ✓ Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- ✓ Contrôle des reportings mensuels: le contrôleur de gestion effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Il contrôle également la base de chiffre d'affaires complétée au fil de l'eau par toutes les sociétés du Groupe.

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérés par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié.

Les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

Du fait de sa cotation en bourse dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO sont établis depuis le 1^{er} août 2005 suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») applicables à compter des exercices ouverts après le premier janvier 2005, telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés.

Note 6. — Diligences spécifiques

Diligences spécifiques conduites sur l'exercice

Au cours de l'exercice 2011/2012, les diligences conduites tant en termes d'organisation, de contrôle que d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ la mise en place d'un nouveau logiciel de consolidation avec une meilleure intégration des données en amont et des restitutions en fin de processus,
- ✓ le renforcement des procédures de contrôle interne des flux à l'exportation,
- ✓ l'amélioration du système interne de suivi des paiements clients.

Objectifs à court et moyen terme

En 2012/2013, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- ✓ la poursuite de la mission ouverte sur le système d'information;
- ✓ la finalisation de la mission d'analyse des flux internes et de leurs conséquences ;
- ✓ la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Note 7. — Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société en la matière seront atteints. Il existe des limites inhérentes à tout système de contrôle interne relevant notamment des incertitudes du monde extérieur, de l'exercice de la faculté de jugement ou des perturbations pouvant survenir en raison d'une défaillance ou d'une simple erreur.

Colomiers, le 18 octobre 2012

Le Président du Conseil d'Administration

VII. Descriptif du programme de rachat d'actions propres soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2013

En application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004 et portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 29 janvier 2003, le présent document a pour objet de décrire les objectifs et les modalités de renouvellement du programme de rachat des titres soumis par la Société IGE+XAO à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 31 janvier 2013.

L'avis préalable de réunion sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires au plus tard le 14 décembre 2012.

SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Emetteur : IGE+XAO (NYSE Euronext - Euronext)

Programme :	rachat d'actions
Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Pourcentage de rachat maximum autorisé compte tenu du nombre d'actions déjà acquis (au 30 septembre 2012) :	9,68 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais):	55 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais):	5 euros
Durée du Programme : dix-huit mois au plus à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2013.	

A. Bilan du précédent programme

L'avant dernier programme a été autorisé par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2011 et renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012 pour une nouvelle période de 18 mois. Le bilan de cet avant dernier programme avait alors été établi de son jour d'ouverture jusqu'au 15 octobre 2011. Entre le 16 octobre 2011 et le 31 janvier 2012, les opérations suivantes ont été réalisées :

Nombre de titres détenus au 15 octobre 2011 :	16 260	à un prix moyen de 24,29 €
Nombre de titres achetés dans le cadre du contrat de liquidité :	2 063	
Nombre de titres achetés dans le cadre du programme de rachat d'actions :	78 936	
Nombre de titres vendus dans le cadre du contrat de liquidité :	2 163	
Nombre de titres cédés dans le cadre du plan d'options de rachat d'actions :	0	
Nombre de titres détenus au 31 janvier 2012 :	95 096	à un prix moyen de 24,63 €

Le programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012 a donné lieu aux opérations ci-après (du 1^{er} février 2012 au 30 septembre 2012) :

Bilan du précédent programme

Déclaration de l'émetteur des opérations réalisées au titre du précédent programme soit du 1^{er} février 2012 au 30 septembre 2012:

INFORMATIONS	FLUX BRUTS CUMULES			POSITIONS OUVERTES					
	ACHATS	VENTES	ANNULAT ^o	AU JOUR DU DEPOT DE LA NOTE D'INFORMATION					
				POSITIONS OUVERTES A L'ACHAT			POSITIONS OUVERTES A LA VENTE		
				CALL ACHETES	PUT VENDUS	ACHATS A TERME	CALL VENDUS	PUT ACHETES	VENTE A TERME
Nombres de titres	73 774	10 332	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange ou à être cédés ou annulés	62 982	--	154 000	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au contrat de liquidité	10 792	10 332	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--	--	--	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen des transactions	29,04 €	29,67 €	26,31 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Montant*	2 142 487 €	306 566 €	4 051 537 €	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

* sans arrondi

Les opérations d'achats et de vente ont été affectées en totalité à l'objectif d'animation du cours de bourse.

Le nombre de titres ainsi détenus au 30 septembre 2012 s'élève à 4 538 titres.

La Société n'a pas recours à des produits dérivés.

Pour rappel, dans sa séance du 26 juin 2012, le Conseil d'Administration, faisant usage des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 janvier 2012, a décidé de réduire, à compter du 6 juillet 2012, le capital social de la Société IGE+XAO SA par annulation de 154 000 actions représentant 9,9% du capital social.

Répartition par objectif des titres détenus au 30 septembre 2012

INFORMATIONS	MONTANTS
Pourcentage de capital auto-détenu:	0,32 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	154 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 538
dont titres destinés à la remise en paiement ou en échange	326
dont titres affectés au contrat de liquidité	4 175
dont titres affectés au bénéfice du personnel salarié	--
Valeur comptable du portefeuille au 30 septembre 2012 en €	153 147
Valeur de marché du portefeuille au 30 septembre 2012 en €	156 107

B. Objectif du programme de rachat d'actions et utilisation des actions rachetées

- La conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,

- l'animation du cours du titre et sa liquidité par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement et au moyen d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF,
- la remise des titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés et/ou mandataires de la Société et du Groupe dont elle est la société mère.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

C. Cadre juridique

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions prévues par les articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et conformément au Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, entrée en vigueur le 13 octobre 2004. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 janvier 2013, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire:

Septième résolution

(autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de faire acheter par la Société ses propres actions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et avoir pris connaissance des éléments figurant dans le descriptif du programme autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que ces achats effectués dans le cadre de la présente autorisation devront être réalisés en vue de :

- conserver et remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation dans les conditions légales,
- d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre de la Société IGE+XAO, par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI,
- de remettre les titres lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière, à l'attribution d'actions de la Société,
- d'attribution ou de céder des actions aux salariés et/ou mandataires de la Sociétés et du Groupe dont elle est la société mère.

Cet ordre pourra être modifié en fonction des opportunités qui se présenteront à la Société.

Les caractéristiques du programme sont les suivantes :

Pourcentage de rachat maximum autorisé :	10 %
Prix d'achat unitaire maximum (hors frais):	55 euros
Prix de vente unitaire minimum (hors frais):	5 euros

Durée du Programme : 18 mois au plus à compter de la présente assemblée

Ces prix seront ajustés en cas d'opérations conduisant au regroupement ou à la division des actions.

Compte tenu des actions déjà auto-détenues par la Société, le montant que cette dernière est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achats au prix maximum fixé par l'Assemblée Générale s'élèvera à 7 603 310 euros.

Le Conseil d'Administration pourra procéder à l'acquisition, à la cession et au transfert des actions de la Société par tous moyens, par intervention sur le marché, de gré à gré, notamment par achat de blocs de titres pouvant éventuellement porter sur l'intégralité du programme.

La présente autorisation met fin avec effet immédiat à celle précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2012.

Les actions propres acquises et / ou annulées par la Société dans le cadre des précédentes autorisations consenties par l'Assemblée Générale depuis le 29 janvier 1998 seront prises en compte pour la détermination du nombre d'actions détenues par la Société dans la limite précitée de 10 %.

Le Conseil d'Administration donnera aux actionnaires dans son rapport à l'Assemblée Générale annuelle les informations relatives aux achats d'actions et cessions ainsi réalisés.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation à son Président, pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ou de tout autre organisme, remplir toutes formalités et de manière générale faire tout ce que nécessaire.

D. Modalités

Part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds destinés à l'opération

- La Société s'engage, en application de la loi, à rester en permanence dans la limite de détention directe ou indirecte de 10 % du capital de la société. Elle s'engage en outre à conserver un flottant suffisant sur l'Euronext qui respecte les seuils tels que définis par NYSE Euronext.
- Le nombre d'actions susceptible d'être acquis ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions composant le capital social, soit 1 427 800 actions, à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire, soit 142 780 actions. En prenant en compte les 4 538 actions propres appartenant à IGE+XAO au 30 septembre 2012 (0,32 % du capital), le nombre maximal d'actions pouvant être rachetées s'élèverait à 138 242, soit 9,68 % des 1 427 800 actions composant le capital à la date de ce jour.
- Sur la base du cours maximum unitaire d'achat de 55 euros, l'investissement théorique maximum s'élèverait à 7 603 310 euros, étant précisé que le prix minimum de cession est de 5 euros par action.
- A titre indicatif, le montant des réserves disponibles, c'est à dire toutes les réserves hors réserves statutaires et légales, incluant diverses primes d'émission et de fusion, le report à nouveau ainsi que le résultat net, ressort des derniers comptes sociaux annuels certifiés au 31 juillet 2012 à la somme de 9 813 359 €. En application de la loi, le montant du présent programme de rachat ne pourra pas être supérieur à ce montant.

Modalités des rachats

Les actions pourront être rachetées, cédées ou transférées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement et respectant les principes énoncés de déontologie de l'AFEI. Il n'est pas prévu de réaliser une part du programme par l'utilisation de produits dérivés.

Durée et calendrier du programme de rachat

Le programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre sur une période de 18 mois, à compter de l'Assemblée Générale du 18 janvier 2013, soit au plus tard jusqu'au 17 juillet 2014.

E. Répartition du capital

Le capital social de la Société IGE+XAO est divisé en 1 427 800 actions de 3,85 euros de valeur nominale, dont la répartition, au 31 juillet 2012 est, à la connaissance de la société, la suivante :

Actionnariat	Nombre d'actions		Nombre	Nombre	% Capital	% de droits de vote
	Droits de vote simple	Droits de vote double	D'actions	De droits de vote		
IRDI	0	326 954	326 954	653 908	22,90%	30,24%
Di Crescenzo Alain	900	167 675	168 575	336 250	11,81%	15,55%
Baudron Charles	28 000	110 000	138 000	248 000	9,67%	11,47%
Grèzes Robert	0	44 148	44 148	88 296	3,09%	4,08%
Pierre Revel-Mouroz	0	1	1	2	0,00%	0,00%
Sanchez	0	2715	2 715	5 430	0,19%	0,25%
P. Peroux	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Sabot	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
RY. Portel	0	628	628	1 256	0,04%	0,06%
D. Krustev	0	400	400	800	0,03%	0,04%
Autres personnes au nominatif	0	84 594	84 594	169 188	5,92%	7,82%
	28 900	738 371	767 271	1 505 642	53,74%	69,62%
IGE+XAO (actions propre)	3 534	0	3 534		0,25%	0,00%
Nominatifs	32 434	738 371	770 805	1 505 642	53,99%	69,62%
Au porteur	656 995	0	656 995	656 995	46,01%	30,38%
Total	689 429	738 371	1 427 800	2 162 637	100,00%	100,00%

La société de gestion de fonds Alto Invest SA a franchi à la hausse le seuil de détention légal de 8% en capital le 4 juillet 2012 après l'avoir franchi à la baisse le 26 juin 2012 consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres. Par ailleurs, elle a franchi à la baisse le seuil statutaire de 6% des droits de vote le 2 janvier 2012.

Le fonds FCPR ICSO'1 a franchi à la baisse le seuil de détention légal de 2% en capital et en droits de vote le 25 juin 2012, consécutivement à l'opération de réduction de capital social par annulation d'actions propres.

Les fonds Axa Private Equity (FCPI AXA Placement Innovation V, AXA Placement Innovation VII, AXA Placement Innovation VII et AXA Placement Innovation IX) agissant de concert ont franchi à la baisse les seuils de détention légaux de 5%, 4% et 2% en capital et de 2% en droits de vote le 14 novembre 2011.

Le fonds FCPI AXA Placement Innovation VI a franchi individuellement à la baisse le seuil en capital de 2% en date du 20 septembre 2011.

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de la Société, plus de 2 % du capital social ou des droits de vote à la clôture de l'exercice.

A la connaissance de la Société, aucune autre modification significative dans la détention du capital social ou des droits de vote n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

F. Evènements récents

Les publications financières de la Société sont disponibles sur son site ige-xao.com, sur celui d'Euronext ainsi que sur le site de l'AMF.

G. Personne assumant la responsabilité de la note d'information

A notre connaissance, les données de la présente note d'information sont conformes à la réalité : elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat par IGE+XAO de ses propres actions ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Colomiers, le 18 octobre 2012

Alain Di Crescenzo

Président du Conseil d'Administration

VIII. – Rapports généraux des Commissaires aux comptes

A. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25, boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Capital social : €. 5.497.030

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 juillet 2012

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note 3 « Principes comptables et base de préparation aux états financiers – Constatation du chiffre d'affaires » de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du revenu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre Société constitue des provisions pour dépréciation des créances clients, tel que décrit en note 3 « Principes comptables et base de préparation aux états financiers – Provisions pour dépréciation des comptes clients » de l'annexe des comptes consolidés.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des créances clients, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des dépréciations et provisions, et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Toulouse Labège, le 21 novembre 2012

Marseille, le 21 novembre 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bernard PARIS

Christian Libéros

Associé

B. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

IGE + XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25, boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Capital social : € 5.497.030

Exercice clos le 31 juillet 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IGE + XAO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le paragraphe « Titres de participation des sociétés » de la note 4 « Principes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital (ou des droits de vote) vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Toulouse-Labège, le 21 novembre 2012

Marseille, le 21 novembre 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bernard PARIS

Christian Libéros
Associé

IX. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

2. CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Avances financières aux filiales

2-1-1 IGE+XAO Madagascar

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011 a autorisé la prorogation de 12 mois de l'échéance initiale de l'avance sans intérêt consentie à la filiale IGE+XAO Madagascar, pour un montant maximal de 50.000 euros.

Le montant de l'avance à la clôture de l'exercice s'élève à 16.796 euros.

Mandataire social concerné :

M. Alain Di Crescenzo, également Gérant de IGE+XAO Madagascar.

2-1-2 IGE+XAO Maroc

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011 a autorisé la prorogation pour une nouvelle période de 12 mois de l'échéance initiale de l'avance sans intérêt consentie à la filiale IGE+XAO Maroc, pour un montant maximal de 100.000 euros.

Cette avance a été totalement remboursée au cours de l'exercice.

Mandataire social concerné :

M. Alain Di Crescenzo, également Gérant de IGE+XAO Maroc

2.2 Engagement de caution

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011 a autorisé que soit portée à un montant de 100.000 euros la caution donnée par votre société à l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APS) vis-à-vis de la filiale Mayridis Voyages Sarl.

Mandataire social concerné :

M. Alain Di Crescenzo, représentant légal de la Société IGE+XAO associée de Mayridis Voyages.

2-3 Prestation d'assistance

Votre Société fournit une assistance à la société IGE SA en matière administrative, de communication et de management.

Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'élève à : 1.964.428 euros.

Mandataires sociaux concernés :

M. Alain Di Crescenzo, également Administrateur de IGE SA.

M. Charles Baudron, également Administrateur de IGE SA.

2-4 Prestation de mise à disposition de personnel

Votre Société met du personnel à disposition de la société IGE SA dans le cadre d'une mission de pilotage des projets de recherche et développement.

Le montant facturé au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'élève à : 228.138 euros.

Mandataires sociaux concernés :

M. Alain Di Crescenzo, également Administrateur de IGE SA.

M. Charles Baudron, également Administrateur de IGE SA

2-5 Intégration fiscale

Votre Société forme avec les sociétés IGE SA et Mayridis Voyages un groupe fiscal intégré, régi par la convention d'intégration signée le 23 juillet 2010.

Mandataires sociaux concernés :

M. Alain Di Crescenzo, également Administrateur d'IGE SA et représentant légal de la Société IGE+XAO associée de Mayridis Voyages

M. Charles Baudron, également Administrateur de IGE SA

2-6 Gestion de trésorerie

Votre Société participe avec les sociétés Winsoft Diffusion et Mayridis à une convention de gestion centralisée de trésorerie.

Mandataires sociaux concernés :

M. Alain Di Crescenzo, également Administrateur de IGE SA et représentant légal de la Société IGE+XAO associée de Mayridis Voyages..

M. Charles Baudron, également Administrateur de IGE SA

2-7 Prise en charge de frais d'audit et de reporting de certaines filiales

2-7-1 Filiale Britannique

Dans le cadre de la convention en vigueur, le montant pris en charge par votre Société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'élève à 1.406 euros.

Mandataire social concerné :

M. Alain Di Crescenzo, également « Director » de IGE+XAO UK.

2-7-2 Filiale Polonaise

Dans le cadre de la convention en vigueur, le montant pris en charge par votre Société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'élève à 4.083 euros.

Mandataires sociaux concernés :

M. Alain Di Crescenzo, également Vice Président de IGE+XAO Polska.

M. Charles Baudron, également Président de IGE+XAO Polska.

2-7-3 IGE+XAO Danemark

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011 a autorisé la prise en charge par votre Société des frais trimestriels de reporting qui sont demandés à la filiale IGE+XAO Danemark détenue à 49%.

Le montant pris en charge par votre Société au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012 s'élève à 2.083 euros.

Mandataire social concerné :

-M. Alain Di Crescenzo, également Administrateur de IGE+XAO Danemark

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé .

Indemnités de cessation des fonctions du Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2011 a décidé sur proposition du comité des rémunérations, de fixer les indemnités de cessation des fonctions du Président du Conseil d'Administration dans les conditions suivantes :

En cas de rupture du contrat de travail actuellement suspendu, pour toute autre raison que démission ou départ à la retraite, les dispositions suivantes s'appliqueront:

Préavis en cas de licenciement hors faute grave ou lourde

Sa durée sera déterminée de la façon suivante :

- ✓ Un an si le licenciement intervient durant la 1^{ère} année de la reprise de contrat,
- ✓ 6 mois si licenciement intervient par la suite.

Indemnité contractuelle de licenciement :

Elle sera déterminée de la façon suivante :

- ✓ 18 mois de salaire si le licenciement intervient durant la 1^{ère} année de la reprise de contrat,
- ✓ 15 mois de salaire si le licenciement intervient par la suite.

Cette indemnité sera calculée sur la base de la moyenne des 12 derniers mois de salaire brut, primes incluses, perçus antérieurement à la notification du licenciement, étant attendu que cette indemnité contractuelle de licenciement ne pourra jamais être inférieure au montant de l'indemnité conventionnelle de licenciement, mais ne pourra se cumuler ni avec cette dernière ni avec l'indemnité légale de licenciement.

Condition de performance

Afin de se mettre en conformité avec les dispositions de la Loi du 21 août 2007 n°2007-1223, il est convenu d'appliquer les conditions liées aux performances du dirigeant bénéficiaire appréciées au regard de celles de la Société (article L.225-42-1 alinéa 2). Ainsi, il est proposé que le versement de cette indemnité soit soumis à la condition que le résultat opérationnel du Groupe déterminé suivant les normes IFRS soit au moins égal à 5% de son chiffre d'affaires à la clôture du dernier exercice dont les comptes auront été examinés par le Conseil d'Administration à la date de rupture du contrat.

Il est précisé que cette condition de performance ne sera applicable que pour la fraction du montant de l'indemnité excédant les indemnités légales et conventionnelles dues au titre de l'ancienneté de Monsieur Alain Di Crescenzo.

Mandataire social concerné :

M .Alain Di Crescenzo

Marseille et Toulouse Labège, le 21 novembre 2012

Les commissaires aux comptes

Bernard Paris

KPMG Audit
Christian Liberos

X. – Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société IGE+XAO S.A.

IGE+XAO S.A.

Siège social : Immeuble Le Pythagore - 25. boulevard Victor Hugo - 31770 Colomiers

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société IGE+XAO S.A.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société IGE + XAO S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil

d'Administration [ou du Conseil de Surveillance], établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Toulouse Labège, le 21 novembre 2012

Marseille, le 21 novembre 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Bernard PARIS

Christian Libéros
Associé

XI. – Mise à disposition du rapport financier annuel

Le rapport financier annuel IGE+XAO est mis à disposition des personnes intéressées sur demande, adressée directement au siège de la Société IGE+XAO – 25 boulevard Victor Hugo –BP 90 312 – 31773 Colomiers Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : rdestouches@ige-xao.com / Tél. : 05 62 74 36 36 / Fax : 05 62 74 36 37. Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.ige-xao.com rubrique Investisseurs. Il a également fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'Information réglementée auprès de l'AMF.